

## Un bon départ simple comme 1-2-3!

### 1 COLOSTRUM HEADSTART HICAL

Le colostrum de qualité sert :

- Au transfert d'immunité passive par les immunoglobulines (IgG).
- De source d'énergie en prévention de l'hypothermie.

### 2 LACTOREMPLACEUR OVATION AGNO-CHEVRO

La formulation unique du Ovation Agno-Chevro favorise la formation rapide du caillé, un gage de grande digestibilité pour une meilleure croissance et santé.

- 100 % protéine du lait.
- 100 % sélénium sous forme organique.
- 100 unités/kg de vitamine E.

### 3 ALIMENTS DÉBUT OVATION 19 PRO/OVATION PULP-O-20

- Sources de protéine et d'énergie idéales pour les agneaux.
- 25 % de sélénium sous forme organique.
- Additionnés de vitamines du complexe B indispensables aux pré-ruminants.



Consultez votre expert-conseil La Coop pour un programme complet d'élevage des agneaux et de régie des brebis.



[www.lacoop.coop](http://www.lacoop.coop)

# ULTRA BRANCHÉ

CAMPUS CHEZ SOI

## PRODUCTION OVINE

Seul cours universitaire en production ovine offert 100 % à distance

- Reproduction
- Gestion de l'élevage et de la santé
- Qualité des carcasses et de la viande
- Génétique et conformation
- Alimentation
- Économie de la production

Une porte d'entrée unique pour prendre contact avec certains des plus grands spécialistes ovins au Québec :

- Johanne Cameron, agr., M. Sc.
- François Castonguay, Ph. D.
- André Charest, d.t.a.
- Dany Cinq-Mars, agr., Ph. D.
- Francis Goulet, agr., M. Sc.
- Manon Lepage, agr.
- Éric Pouliot, M. Sc. (doctorat en cours)

Date limite d'admission aux études libres : 30 août 2015

Informez-vous !

418 656-2764, poste 3145  
1 877 893-7444, poste 3145  
[fsaa@fsaa.ulaval.ca](mailto:fsaa@fsaa.ulaval.ca)

[productionovine.fsaa.ulaval.ca](http://productionovine.fsaa.ulaval.ca)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 \* Télécopieur : 450 674-4415  
www.agneauduquebec.com

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0  
Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247  
info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0  
Téléphone: 418 359-3832\* Télécopieur: 418 359-3172  
semrpq@cepoq.com \* www.semrpq.net

**En page couverture : Ovin Québec publié depuis 15 ans !**

**Rédacteurs**

Amina Baba-Khelil  
Sylvain Blanchette  
Raphaël Chevalier  
Langis Croft  
Marion Dallaire

Marie-Josée Cimon  
Hélène Méthot  
Cathy Michaud  
Gaston Rioux  
Amélie St-Pierre

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION

NO° 40049100

# SOMMAIRE

printemps 2015

volume 15, numéro 2

Mot du président   <b>Un plan d'action 2015 bien ficelé !</b>	04
Mot de la direction   <b>Baisse de la compensation en ASRA 2014 : des explications s'imposent !</b>	06
Communication   <b>Ovin Québec souffle ses 15 bougies</b>	9
Actualités   <b>À nos moutons</b>	10
Concours   <b>Édition 2015</b>	11
CEPOQ   <b>Réunion générale annuelle</b>	12
Marché   <b>Ventes des agneaux lourds au Québec, Ventes des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe, Ventes des agneaux en Ontario</b>	14
Marché   <b>International</b>	15
Agence de vente   <b>Prix des agneaux lourds et Calendrier</b>	16
Agence de vente   <b>Les modifications à la Convention de mise en marché des agneaux lourds et ses conséquences sur le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds</b>	17
Nouvelle du CEPOQ   <b>Votre Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) Une équipe porteuse d'expertise de pointe</b>	19
SEMRPQ   <b>Dossier relève</b>	21
Fédération   <b>Rétrospective 2014</b>	23
Chronique du berger   <b>Du nouveau avec les indicateurs de balances électroniques... encore !</b>	26
Génétique   <b>D'autres conditions, ayant une incidence génétique, que vous devriez connaître</b>	27
Santé   <b>Au secours, mes brebis meurent !</b>	30
Programme québécois d'assainissement   <b>Tableau Maedi visna</b>	32
Alimentation   <b>Alimentation des agneaux... On rafraîchit nos notions de base pour mieux nourrir et performer !</b>	33





## Un plan d'action 2015 bien ficelé !

*L'année 2015 s'est amorcée sous le signe du dynamisme avec la mise en place d'un plan d'action prometteur que notre conseil d'administration a approuvé. Ce plan s'inscrit dans la même veine que les décisions prises au cours de notre dernière assemblée.*

Suite à la résolution adoptée en novembre 2014, les travaux sont engagés à la Fédération pour évaluer la faisabilité d'adapter les mécanismes existants du Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds en tenant compte de l'historique de production et de mise en marché des producteurs pour garantir équitablement l'accès au marché. Tel que convenu, les producteurs en régions seront consultés à l'issue de ces travaux.

Par ailleurs, le processus de modification de la Convention de mise en marché des agneaux lourds s'est déroulé de façon concertée avec les divers acheteurs. Au terme de cet exercice, une entente de principe a été signée par les deux parties afin d'appliquer la nouvelle Convention qui tient compte des changements survenus dans le marché. La Fédération a fait la demande à la Régie des marchés agricoles pour l'homologation de ce qui a été entendu et s'est assuré des liens avec le Règlement de vente en commun. Nous sommes conscients que modifier nos habitudes s'avère parfois laborieux mais notre défi

dans le secteur demeure toujours l'adaptation aux nouveaux besoins du marché. Pour se distinguer, il faut répondre à la qualité qui est recherchée par nos clients. D'ailleurs, la Fédération va travailler sur la modification de la grille de prix pour la strate de poids qui est la plus recherchée par le marché et pour cela nous réaliserons une analyse économique au préalable.



L'année dernière, la Fédération avait initié un projet sur l'harmonisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux. Une phase préliminaire avait été présentée à notre dernière AGA alors que les travaux se sont poursuivis entre-temps. L'un des objectifs de ce projet était d'établir une formule objective pour l'établissement du prix de l'agneau lourd. Ce projet s'est déroulé suivant une démarche participative et inclusive des parties prenantes du maillon de la production et celui de la transformation (acheteurs). **Les recommandations ont été présentées aux deux parties par la firme qui a réalisé le mandat et devront être mises en application de manière concertée. Ainsi, nous concentrons nos efforts afin de favoriser une approche qui nous permet à nous ainsi qu'à nos partenaires de trouver un positionnement avantageux de notre produit sur le marché.**

Pour ce qui est de la compensation ASRA qui a diminué en 2014, il faudra la mettre dans son contexte car, il faut dire qu'elle est liée au prix sur le marché, et ce dernier s'est bel et

bien raffermi. D'autre part, la Financière agricole a annualisé le poids des agneaux vendus en raison d'une augmentation de la proportion des ventes des agneaux lourds par rapport à celles des agneaux légers. Cette compensation a été faite sur la base de données prévisionnelles. Les deux organisations doivent se rencontrer afin de discuter l'ensemble de ces éléments.

Je me permets aussi de revenir sur les avis non favorables que nous avons reçus de la part du MAPAQ concernant nos demandes de financement pour la réalisation de nos projets.

Nous ne le dirons jamais assez, nos projets ne sont pas chose du passé mais bien du futur. Nous y tenons car ils sont structurants pour notre secteur. Nous avons fait une demande de rencontre au ministre Pierre Paradis et à l'heure où sont écrites ces lignes, nous attendons une réponse. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas seulement des espoirs, mais un plan et une destination à atteindre.

Avant de finir, je ne peux passer outre l'évènement particulièrement important pour une année « anniversaire » : **en 2015, notre revue Ovin Québec souffle ses 15 bougies.** Il

s'agit d'une publication en partenariat avec le Centre d'expertise en production ovin du Québec et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec. Il faut rappeler que notre revue fait suite au *Bulletin d'Info*. C'est un accomplissement dont il faut être fier, et je souhaite *longue vie à Ovin Québec!*

*Bon printemps à tous!*

*Langis Croft*

**Nous sommes la clé de votre réussite!**

## Ferme Bernier Campbell Inc.

*Éleveur de moutons Dorper de race pure évalués sur GenOvis - Meadi visna statut OR*

*Béliers de lignées australiennes disponibles : AMARULA et KAYA et DELL*



*Qualité bouchère | Fertilité  
Désaisonnée | Robuste*

*Pour obtenir de plus amples détails sur la race et sur nos sujets disponibles contactez-nous :*

*berniercampbell@videotron.ca  
www.fermeberniercampbell.com*

*Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051*

## FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay et Francis Boucher

### Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

**Mérite Génovis 2012 :**

- Meilleur troupeau maternel Grand prix interraces
- Meilleur troupeau Polypay
- Meilleure femelle Polypay

**Nouvelles lignées acquises en Ohio et au Michigan en février 2013**

**Béliers génotypés**

**Intervalle d'agnelage moyen de 251 jours (1,45 agnelage/an) pour les 4 dernières années, SANS PHOTOPÉRIODE NI ÉPONGES.**



**Agnelles et béliers à vendre en tout temps**

*Bienvenue à la ferme*

285 rang 4, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0

Téléphone : 418 493-2323

fboucher8@sympatico.ca

## Baisse de la compensation en ASRA 2014 : *des explications s'imposent !*

PLUSIEURS ont dû sursauter lors de la réception de la 2<sup>ème</sup> avance du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) 2015 au cours du mois de janvier 2015 et pour cause, la baisse du montant de la compensation. Au-delà de cette lecture, il est important d'analyser la situation pour expliquer cet état de fait car plusieurs l'attribuent au passage du mode de compensation 25 % agneau et 75 % kg à 50 % agneau et 50 % kg. L'analyse ci-après est réalisée sur une base collective et est issue des données de la Financière agricole du Québec (FADQ).

### Rappel de quelques faits

Rappelons-nous qu'en 2013, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a initié une étude sur l'optimisation de la mise en marché des agneaux au Québec. À l'issue de cette étude, les membres réunis en assemblée générale annuelle en novembre 2013 ont donné un avis favorable pour le changement du mode de compensation en ASRA dès 2014.

### Constats ayant amené la prise de décision pour le changement au mode de compensation à l'ASRA

- Baisse du nombre de producteurs de 34 % entre 2009 et 2014.
- Mode de compensation sur les kg favorise l'agneau lourd et peut amener la production de kg pour des kg et non pour le marché.
- Paiement sur les kg accroît le signal productivité et l'écart entre le groupe de tête et celui de fin.
- Mode de compensation sur l'agneau ou la brebis favorise l'agneau lait/léger et peut amener la perte d'un incitatif à la productivité et provoquer un déséquilibre au niveau du marché lait/léger par rapport à celui du lourd.
- Écart de prix sur les marchés entre l'agneau lait/léger et lourd affecte la marge brute avant ASRA d'un type d'agneau par rapport à l'autre.
- Équilibre fragile entre les effets positifs d'une consolidation sur la productivité du secteur et les effets néfastes possibles sur la structure de production régionale.
- Effets à terme sur la création d'une spirale de consolidation lors de la prochaine enquête de coût de production.

### Comparatif du calcul de la compensation ASRA 2014/2013 avant répartition agneau et kg

Il faut signaler que les données utilisées par la Financière pour le calcul de la compensation de l'année 2014 sont sur une base prévisionnelle. Des éléments intéressants ressortent lorsqu'on compare la compensation entre les années 2013 et 2014 avant la répartition agneau et kg.

### Les constats sont les suivants (voir tableau 1) :

- Le prix des agneaux sur le marché a grimpé en moyenne de 11,52 % par agneau et de 6,8 % par kg.
- La base de calcul du poids de vente par agneau est passée de 37,4 kg/agneau en 2013 à 39 kg/agneau en 2014 en raison de l'annualisation qui a été appliquée.

### Rappelons que :

- L'annualisation est une mise à jour de la productivité des fermes types. Elle vise à réduire les écarts de productivité et l'intervention du programme ASRA observés entre deux études de coût de production.
- L'article 86 du programme ASRA prévoit une annualisation lorsqu'il y a une variation d'un indice de productivité des fermes spécialisées.
- L'enquête réalisée par la FADQ en 2013 a fait ressortir que le poids moyen des agneaux vendus a augmenté par rapport à l'enquête du coût de production de 2011 car la répartition des catégories d'agneaux vendus a évolué (agneaux lourds vendus en 2013 : 55 % par rapport à 45 % en 2011, agneaux légers vendus en 2013 : 24 % par rapport à 34 % en 2011).

Ainsi, la hausse des prix sur le marché et l'annualisation de 2014 ont induit une baisse de la compensation de 6 %/agneau et de 10 %/kg tel que le montre le tableau suivant, et ce, avant de faire la répartition des modes de compensation.

Le **tableau 2** montre le comparatif de la compensation en ASRA 2013 et 2014 selon les divers poids des agneaux vendus au cours des deux années (37,4 kg et 39,0 kg) ainsi que l'impact du mode de compensation 50 %-50 % par rapport à 25 %-75 % pour chacune des années.

La compensation totale en 2014 est de 19 467 566 \$ calculée selon le mode 50-50 contre 19 531 002 \$ selon le mode 75-25, soit une différence de 0,32 % entre les deux années.

**Tableau 1 : Comparatif du calcul de la compensation ASRA 2014/2013 avant répartition agneau et kg**

Année d'assurance	2013	2014	Variation 2014/2013	
Poids kg/agneau	37,3680	39,0075	1,6395 kg	
Revenu stabilisé				
	\$/agneau	302,87	307,47	1,52 %
	\$/kg	8,1051	7,8823	-2,74 %
Prix du marché				
	\$/agneau	158,62	176,90	11,52 %
	\$/kg	4,2448	4,5349	6,8 %
Compensation ASRA				
	\$/agneau	136,99	128,50	-6,2 %
	\$/kg	3,6661	3,2944	-10,14 %

Source : Données Financière agricole du Québec, décembre 2014.

**Tableau 2 : Compensation ASRA 2013 et 2014 selon les divers poids par agneau vendu**

Poids kg/agneau = 37,3680							
Année 2013	Compensation		Volume		Compensation		
	par agneau	par kg	agneaux	kg	agneaux	kg	Totale
Mode 25-75	25 %	75 %	Unités	Unités	\$	\$	\$
	34,25	2,7496	150 511	5 947 805	5 155 002	16 354 085	21 509 086
Mode 50-50	50 %	50 %	39,52				
	68,495	1,8331	150 511	5 947 805	10 309 251	10 902 624	21 211 875
Impact du mode 50-50 comparé à 25-75 sur compensation totale \$							-297 211

Poids kg/agneau = 39,0075							
Année 2014	Compensation		Volume		Compensation		
	par agneau	par kg	agneaux	kg	agneaux	kg	Totale
Mode 25-75	25 %	75 %	Unités	Unités	\$	\$	\$
	32,13	2,4708	150 511	5 947 805	4 835 166	14 695 837	19 531 002
Mode 50-50	50 %	50 %	39,52				
	64,25	1,6472	150 511	5 947 805	9 670 332	9 797 224	19 467 556
Impact du mode 50-50 comparé à 25-75 sur compensation totale \$							-63 446



L'impact dû au passage du 37,4 kg/agneau à 39 kg/agneau est calculé pour sa part et montre une différence de - 2,2 % sur la compensation totale (tableau 3).


Sur une base collective et globale, la baisse de la compensation totale en 2014 est due à deux éléments principalement, l'augmentation du prix sur le marché et celle du kg vendu/agneau (annualisation).

Il est à noter qu'une rencontre entre la FPAMQ et la Financière agricole est prévue afin de discuter des détails de

**Tableau 3 : Effet de l'annualisation de 2014 sur la compensation totale en mode 50-50**

	Compensation totale \$ Mode 50-50
Poids : 37,3680 kg/agneau	19 896 988
Poids : 39,0075 kg/agneau	19 467 556
Variation totale \$	-429 432
Variation totale %	-2,2 %

cette annualisation. Ce sera l'occasion d'analyser les données complètes de l'année 2014 afin de tirer des conclusions quant à la répartition des catégories vendues (agneaux lourds et

légers). S'il y a lieu, des ajustements seront apportés lors du dernier paiement au mois de mai 2015 pour l'année d'assurance 2014. 

## Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

### Éleveur Arcott Rideau et Suffolk

**SUJETS DISPONIBLES POUR VOTRE ÉLEVAGE**

**POUR UN PRIX ÉGAL AU MARCHÉ QUÉBÉCOIS :**

- ➔ Béliers et agnelles RR ou QR

**SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURES :**

- ➔ Lignées de l'Alberta et de l'Ontario
- ➔ Statut OR pour le Maedi visna pour les 2 races



130, 3<sup>e</sup> Rang Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) GOR 1Z0

[www.fermerido.com](http://www.fermerido.com) | 418 856-5140 | rido@videotron.ca

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure

Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure : ISM moyen des 310 femelles = 6.51 (90 %) de la race
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



*Au plaisir de vous rencontrer*

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2J 0K4

450 379-5298 [chris.beau@sympatico.ca](mailto:chris.beau@sympatico.ca)

# Ovin Québec souffle ses 15 bougies

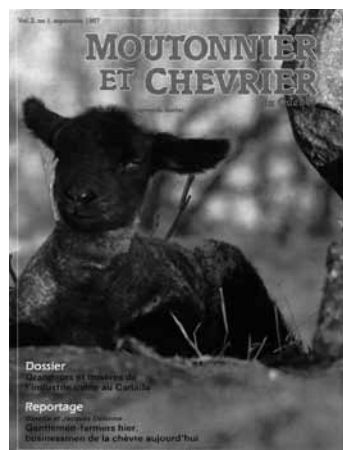
**C'**EST en mai 2001 que la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec publiait la 1<sup>ère</sup> édition de la revue Ovin Québec. L'objectif de la revue est d'informer, de communiquer, de vulgariser et d'échanger. Depuis 2004, Ovin Québec arrive chez les lecteurs avec une couverture en couleurs.



## Une revue qui a évolué dans le temps...

Dès sa fondation en 1981, la FPAMQ avait comme préoccupation d'informer ses membres des enjeux du secteur. La première revue ovine du Québec qui a vu le jour est *Le Moutonnier*. Peu de temps après, les éleveurs de chèvres se sont associés à la Fédération afin de publier une revue conjointe, *Le Moutonnier Chèvre Québec* qui est rapidement devenu *Le Moutonnier et Chevrier du Québec*.

Au cours des années '90, les secteurs ovin et caprin prennent des orientations différentes et cessent la co-publication. Arrive alors *Le Bulletin d'Info*, celui qui précède *Ovin Québec*. Au fil des années, la Fédération a adapté la publication aux besoins du secteur et compte parmi ses précieux partenaires, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).



# À nos moutons!

## Offre de service

Le CEPOQ est maintenant en mesure d'offrir le service de récolte de semence de bélier pour l'utilisation par le propriétaire seulement. *Pour plus d'explications concernant la procédure, les coûts et les limites d'utilisation de la semence, contactez Dr Gaston Rioux m.v. au 418 856-1200 p. 231 ou à [gaston.rioux@cepoq.com](mailto:gaston.rioux@cepoq.com).* ■

## Une chaire de leadership en enseignement en production ovine à l'Université Laval

L'Université Laval et la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ont récemment annoncé la création d'une chaire de leadership en enseignement (CLE) en production ovine. Dans ce cadre, l'expertise en recherche spécialisée en production ovine du chercheur François Castonguay sera mise à profit par la réalisation d'un mandat de recherche axé sur les besoins de l'industrie. Puis, la CLE sera un moteur puissant de diffusion des connaissances générées. Cette initiative bénéficie du soutien du Centre d'expertise en production ovine du Québec, de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, ainsi que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en vertu de l'entente fédérale-provinciale *Cultivons l'avenir 2*. ■



## CEPOQ

### Webinaire et ateliers à la ferme

Il est toujours temps de vous inscrire au webinaire en santé et aux ateliers outils électroniques et photopériode en *contactant Martine Jean au 418 856-1200, poste 225.* ■

## SEMRPQ

### Assemblée générale annuelle

Date et lieu samedi, le 9 mai 2015 à l'Hôtel La Différence de Ste-Marie en Beauce. *Pour plus de détails, consultez la page 22.* ■



# Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle 2015

Les gagnants se mériteront :

1<sup>er</sup> prix : 125 \$ et

la parution de la photographie sur la page couverture d'Ovin Québec de janvier 2016

2<sup>e</sup> prix : 100 \$

**Faire parvenir vos photographies, au plus tard le 30 octobre 2015, à :**

**FPAMQ a/s Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou**

**555, boul. Roland-Therrien, bureau 545, Longueuil, Québec J4H 4E7**

## Règlements

- La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des agneaux très jeunes)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- La photographie doit être signée à l'endos afin de céder les droits d'auteur à la FPAMQ et elle ne sera pas retournée.
- La photographie originale doit être envoyée par la poste ou par courriel.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso avec les informations suivantes :
  - le nom du photographe;
  - l'adresse complète du photographe;
  - le titre de la photo (facultatif);
  - le numéro de téléphone du photographe;
  - le lieu où la photographie a été prise;
  - la signature de l'auteur.

**Réservée exclusivement  
aux intervenants**

## *Journée de Recherche en Production Ovine*

**Rendez-vous sur notre site Internet et abonnez-vous à  
notre bulletin électronique pour ne pas manquer  
les détails à venir...**

**Le CEPOQ prévoit faire les démarches menant à l'accréditation de cette formation  
continue par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ)  
et l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ).**

*JRPO* Le 4 juin 2015

[www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)



**CEPOQ**  
Centre d'expertise en production  
ovine du Québec

## Date et lieu

24 avril 2015 : accueil dès 9h15  
La Cache à Maxime  
265, rue Drouin, Scott  
Autoroute 73 / Sortie 101; | 855 387-5060

## Inscription \*

Coût d'inscription de :  
20 \$ pour les producteurs et étudiants  
30 \$ pour les intervenants  
INCLUT DINER et COLLATIONS

**Inscription : 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com**

- Veuillez svp préciser l'atelier de votre choix. –

\* Cette nouvelle formule, avec inscription, vise notamment à accélérer le déroulement du dîner et faciliter le respect de l'horaire.

## HORAIRE DE LA JOURNÉE

10 h 00	<b>Mots de bienvenue par le président et la directrice générale du CEPOQ</b>
10 h 10	<b>Profil des performances du cheptel ovin laitier québécois</b> (Résultats du projet) Par Johanne Cameron, agr., M.Sc., consultante en production ovine, CEPOQ
10 h 25	<b>Présentation des comités consultatifs du CEPOQ et leur mandat</b>
	<p><b>Atelier au choix des participants</b> Présentation, discussion et échanges, alimentés par des questions, ceci sur la thématique ciblée telle qu'indiquée ici-bas.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 20px;"> <p>Note : Dans le cadre de ces ateliers, les participants intéressés pourraient se joindre au comité consultatif du CEPOQ associé à chacune de ces thématiques.</p> </div>
10 h 35	<p><b>A. La génétique</b> : Diffusion et valorisation de la génétique supérieure... quelles stratégies ? <b>B. La Recherche &amp; Développement et la Santé</b> : La recherche et vous... avez-vous accès à l'information et l'utilisez-vous ? <b>C. La Vulgarisation et l'accompagnement de 2<sup>e</sup> ligne</b> : Offre de formation en production ovine... comment harmoniser toutes les activités disponibles ?</p>
12 h 20	Diner
14 h 00	<b>L'histoire du succès d'une entreprise ovine pérenne</b> TÉMOIGNAGE : Gérard et Gisèle Laurens, Ferme Laurens, éleveurs ovins depuis 26 ans
14 h 30	<b>L'achat d'un bélier... des stratégies efficaces</b> Par Mélanie Larochelle, agr., M.Sc., consultante en génétique, CEPOQ
14 h 50	Pause
15 h 05	<b>Être productif, est-ce toujours rentable ?</b> CONFÉRENCIER INVITÉ : Rémy Lambert, Ph.D., professeur titulaire, Département d'économie agroalimentaire, FSAA, Université Laval
15 h 50	<b>Plan stratégique du CEPOQ : un outil de développement</b> Par Hélène Méthot, agr., M.Sc., directrice générale, CEPOQ
16 h 00	<b>Mot de la fin</b>

# Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

## Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

### Membres

Agneaux de Laval	Laval	514 773-7672	info@agneauxdelaval.com
Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie Paguiann	Ste-Luce	418 739-3118	Télécopieur : 418 739-3118
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450 588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418 635-1329	petite.bergere@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com
Bergerie De Jade Senc	St-Luc-de-Vincennes	819 295-5285	jeanne_mance_cossette@hotmail.com

Pour plus d'information : visitez le [www.semprq.net](http://www.semprq.net) section Éleveurs



Votre logiciel de régie ovine

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com) | 819-888-2791

Déjà 5 ans

*BerGère 2.0 nouvelle génération  
maintenant disponible*

**Nouveautés :**

- Nouvelle compatibilité Bluetooth avec la balance XR3000-BT
- Suivi médical avec accès complet au compendium Canadien des médicaments vétérinaires ovins
- Disponibilité sur iPhone / iPod et iPad inclus dans l'abonnement

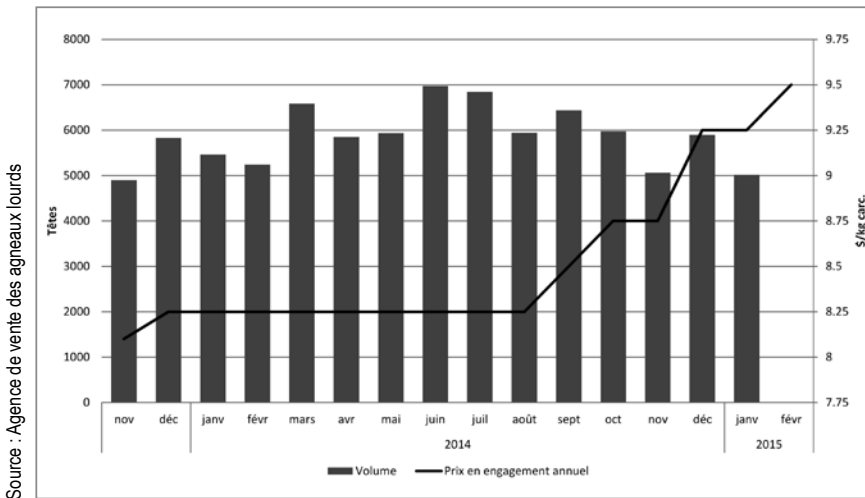
**Et toujours un soutien 7 jours de 8h à 20h**

BerGère Mobile, le compagnon idéal en bergerie pleinement intégré avec BerGère.

Un produit de : **VIASCANQDATA**



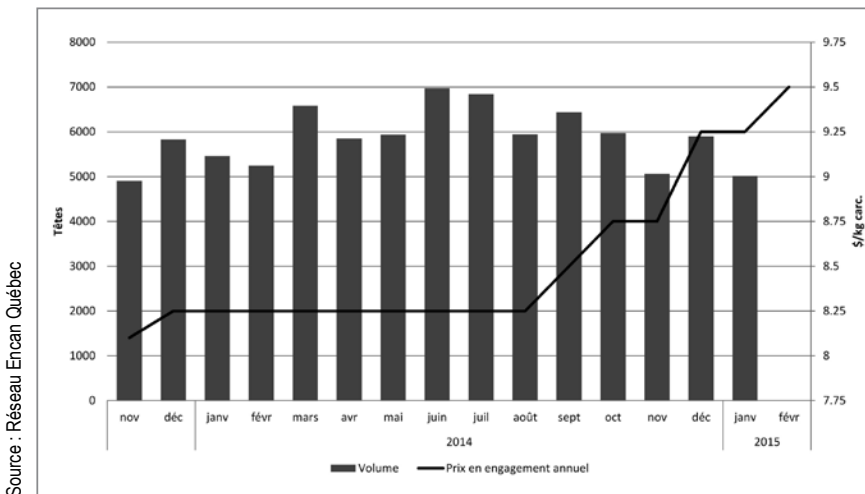
## Ventes des agneaux **lourds** au Québec – Bilan 2014



Un total de 72 187 d'agneaux lourds a été mis en marché entre janvier et décembre 2014. Ce volume est quasi similaire à l'année 2013 pour la même période avec une augmentation de 0,3 %. Le premier mois de 2015 a compté environ 1 000 agneaux lourds mis en marché en moins par rapport à l'an dernier.

Le prix négocié de l'agneau lourd en engagement annuel en février 2015 a augmenté de 1,25 \$/kg carcasse par rapport à février 2014. Le prix de 2014 a été stable pendant les huit premiers mois de l'année, puis a amorcé un accroissement dès l'automne. Cette augmentation suit la tendance des divers marchés de l'agneau en Amérique du Nord. ■

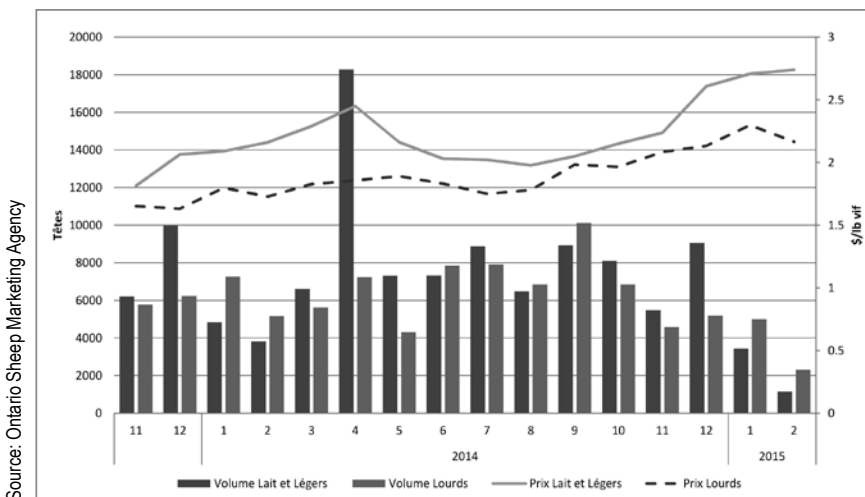
## Ventes des agneaux **de lait et légers** à l'encan de St-Hyacinthe - Bilan 2014



Le volume total d'agneaux de lait et légers transigés a atteint 56 100 agneaux en 2014. Le niveau élevé des prix pour ces catégories a entraîné une augmentation du volume des agneaux mis en marché d'environ 6,1 % par rapport à l'année 2013.

Le prix des différentes catégories d'agneaux de lait et légers s'est maintenu en moyenne autour de 2,34 \$/lb vif au cours de l'année 2014. Le prix moyen a connu un sommet de 2,70 \$/lb pour la période des Fêtes. Au début 2015, il était toujours en augmentation en janvier (2,83 \$/lb) et février (2,90 \$/lb). ■

## Ventes des agneaux **en Ontario** - Bilan 2014



En 2014, les prix moyens des catégories d'agneaux légers et lourds en Ontario ont connu une hausse respective de 25 % par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est du volume, le total d'agneaux des catégories lait et léger a diminué de plus de 7,5 % et celui des agneaux lourds d'environ 3,2 %. Pour 2015, l'Ontario Sheep Marketing Agency prévoit des prix similaires à 2014 (Ontario Sheep News, Décembre 2014). ■

## Marché de l'agneau : perspectives 2015

### Import-Export au Canada

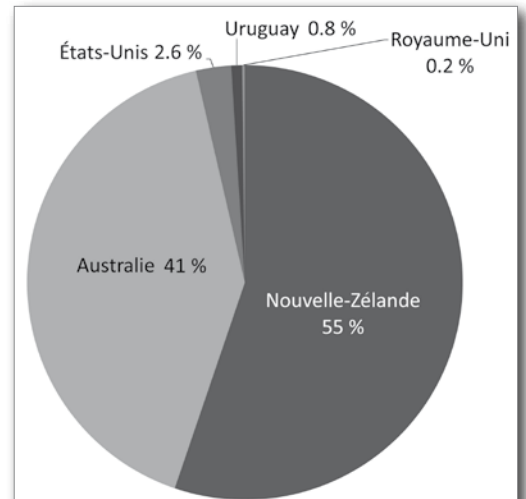
Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Canada a importé 15 430 tonnes d'agneaux en 2014, principalement de Nouvelle-Zélande (55 %), d'Australie (41 %), des États-Unis (2,6 %), de l'Uruguay (0,8 %) et du Royaume-Uni (0,2 %). Le volume exporté, principalement vers St-Pierre-et-Miquelon, les Émirats Arabes Unis et les Caraïbes, représente à peine 1,5 % du volume importé au Canada. Le volume importé en 2014 a diminué globalement de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, les importations en provenance d'Australie ont augmenté de près de 15 %. À noter que plus de 62 % du volume importé d'Australie et 21 % du volume néozélandais étaient frais ou refroidis plutôt que congelés ou transformés.

En 2013, le Canada avait importé plus de 18 600 moutons des États-Unis, une diminution de 44 % par rapport à l'année précédente. Le Canada avait exporté un peu plus de 3 400 moutons au sud de la frontière en 2013, bien en deçà des 138 000 têtes exportées en 2002 (Red Meat Market Information-Import Export Reports, AAC).

### Prévisions mondiales

Aux États-Unis, au cours du dernier forum de février 2015, le *United States Department of Agriculture (USDA)* prévoit un accroissement de la consommation de viandes rouges et de volailles en 2015 après des diminutions successives entre 2008 et 2014 aux États-Unis (*United States Department of Agriculture Commodity Outlook 2015, Outlook for Livestock and Poultry*). Cette même source prévoit également des augmentations marquées de production de bœufs et de porcs pour l'année en cours et une diminution de la production d'agneaux et moutons pour 2015 aux États-Unis.

En Nouvelle-Zélande, la production d'agneaux en 2015 devrait diminuer de 0,5 % par rapport à 2014. Les éleveurs dans ce pays retiennent plus d'agnelles pour reconstruire les troupeaux après les sécheresses vécues dans le pays l'année dernière (*New Zealand Ministry for Primary Industries, Situation and Outlook for Primary Industries 2014-Mid Year Update, décembre 2014*). En Australie, *Meat and Livestock Australia* prévoit une baisse de production globale de 12 % en 2015 par rapport à l'année dernière. Le volume que

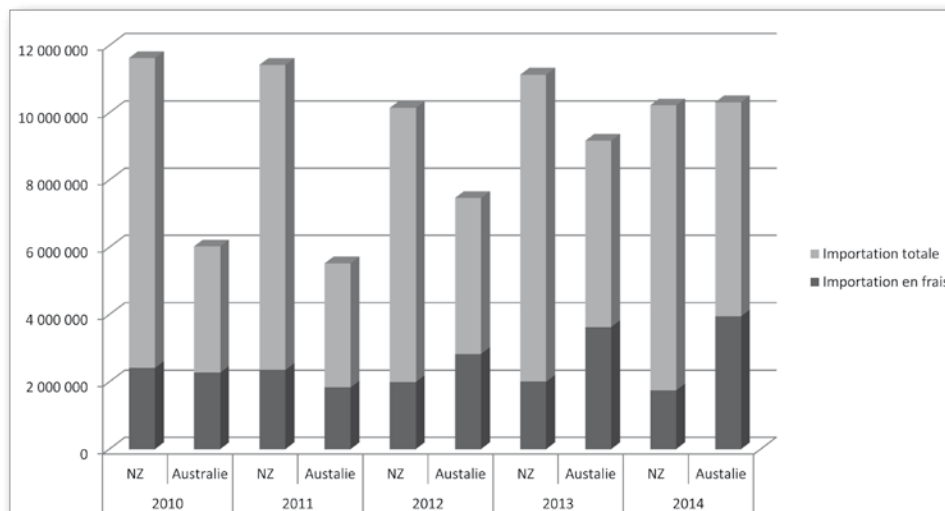


**Graphique 2.** Part des importations de viandes d'agneaux au Canada en 2014 par provenance

Source : Red Meat Market Information- Import Export Reports, Agriculture et Agro-Alimentaire Canada

les Australiens prévoient exporter au Canada devrait diminuer de 16 %.

Ceci laisse présager des marchés canadiens avec moins de risques d'être inondés par des volumes d'agneaux en provenance de l'extérieur pendant l'année en cours. Ce qui est de bon augure pour la demande d'agneau du Québec en 2015. ■



**Graphique 1.** Importations de viandes d'agneaux en provenance de Nouvelle-Zélande (NZ) et d'Australie entre 2010 et 2014

Source : Red Meat Market Information- Import Export Reports, Agriculture et Agro-Alimentaire Canada



Agence de vente des agneaux lourds

CALENDRIER de mars à août 2015

**LÉGENDE :** SEM : numéro de la semaine  
 P2 : période de deux semaines  
 P3 : période de trois semaines

MARS 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	4	10	1	2	3	4	5	6	7
6	4	11	8	9	10	11	12	13	14
6	4	12	15	16	17	18	19	20	21
7	5	13	22	23	24	25	26	27	28
7	5	14	29	30	31				

AVRIL 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	14				1	2	3	4
8	5	15	5	6	7	8	9	10	11
8	6	16	12	13	14	15	16	17	18
9	6	17	19	20	21	22	23	24	25
9	6	18	26	27	28	29	30		

MAI 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	18						1	2
10	7	19	3	4	5	6	7	8	9
10	7	20	10	11	12	13	14	15	16
11	7	21	17	18	19	20	21	22	23
11	8	22	24	25	26	27	28	29	30
12	8	23	31						

JUIN 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
12	8	23		1	2	3	4	5	6
12	8	24	7	8	9	10	11	12	13
13	9	25	14	15	16	17	18	19	20
13	9	26	21	22	23	24	25	26	27
14	9	27	28	29	30				

JUILLET 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
14	9	27				1	2	3	4
14	10	28	5	6	7	8	9	10	11
15	10	29	12	13	14	15	16	17	18
15	10	30	19	20	21	22	23	24	25
16	11	31	26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31							1
16	11	32	2	3	4	5	6	7	8
17	11	33	9	10	11	12	13	14	15
17	12	34	16	17	18	19	20	21	22
18	12	35	23	24	25	26	27	28	29
18	12	36	30						

Le calendrier est également disponible sur le site Internet [www.agneauduquebec.com/FPAMQ](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ) sous l'onglet Agence.

*No. 1 mondiale de la pesée électronique*



**TRU-TEST®**



**MATELEVAGE**

Un seul numéro  
1-866-888-5258



*www.satene.com*  
Cage de contention pour ovin

## Les **modifications** à la *Convention de mise en marché des agneaux lourds* et ses **conséquences** sur le *Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds*

*Au cours de l'automne 2014, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a réalisé un exercice avec les acheteurs d'agneaux lourds du Québec afin d'apporter des améliorations à la Convention de mise en marché des agneaux lourds qui lie les deux parties. Plusieurs rencontres ont eu lieu dans un climat serein pour discuter et échanger. Il faut rappeler que cet exercice a eu lieu pour la dernière fois en 2012 alors que la Convention a vu le jour en 2007.*

Plusieurs articles ont été révisés en tenant compte des besoins du marché qui est en perpétuel changement. Certains articles ont connu des ajustements afin de mieux préciser les termes et éviter les ambiguïtés. Dans d'autres cas, il s'agit d'ajouts d'alinéas afin que la Convention englobe tous les cas de figures permettant le bon fonctionnement des opérations au niveau de l'Agence de vente.

Il faut rappeler que certains articles de cette Convention font une liaison avec le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds qui lie la Fédération aux producteurs d'agneaux lourds. Par conséquent, des changements à la Convention induisent des modifications au Règlement.

Le présent article a pour objectif d'informer des changements apportés au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds suite à la nouvelle entente de Convention.

**La Convention telle que modifiée est appliquée depuis sa signature par les acheteurs et la Fédération en février 2015. Elle sera disponible publiquement après sa publication à la Gazette officielle du Québec.**

### *Les modifications des articles se résument comme suit :*

**Offre de vente hebdomadaire (P3) :** Afin de faciliter les opérations de devancement d'agneaux offerts pour garantir l'approvisionnement des acheteurs surtout en temps de surplus, il a été convenu d'apporter un changement autant du côté de l'acheteur que du producteur. Ainsi, le producteur qui entend livrer des agneaux la semaine suivante doit, **au plus tard à minuit le lundi**, informer par écrit la Fédération du nombre d'agneaux lourds qu'il prévoit mettre en marché.

**Prime de devancement :** À la demande de l'acheteur la Fédération peut solliciter un producteur à devancer le volume de son engagement annuel en partie ou en totalité pour une semaine donnée. S'il accepte, le producteur recevra une **prime équivalente à la valeur de 1 kg carcasse/agneau**. La prime sera incluse dans le prix sur les paiements des producteurs.

**Agneau lourd : + de 16,4 kg ou 36,16 lb carcasse.** Le producteur qui livre à un acheteur un agneau dont le poids **carcasse est inférieur à 16,4 kg (36,16 lb)** reçoit le **prix convenu entre la Fédération et l'acheteur**. Le producteur peut refuser la vente et récupérer la carcasse de son agneau en assumant les frais d'abattage.



**Agneaux de catégorie 1 plus lourds :** Tout écart de poids excédentaire à 10 % de variation entraîne pour les agneaux confirmés de catégorie 1, le non-paiement des kilos excédentaires.

**Agneaux de catégories 2 pas assez pesants :** Tout écart de poids inférieur à 10 % de variation entraîne pour les agneaux confirmés de catégorie 2, une diminution du prix de 5 %.

**Lot trop petit :** Dans un lot comportant au moins cinq agneaux dont plus de 50 % ont un poids inférieur au poids demandé, le prix payé par l'acheteur pour ces agneaux correspond à 85 % du prix.

**Lot trop gras :** Dans un lot comportant au moins cinq agneaux dont plus de 50 % ont une mesure de gras dorsal de 18 mm (pour 2015) et de plus de 16 mm à partir de 2016, le prix payé pour ces agneaux correspond à 85 % du prix négocié.

**Brebis ou bélier :** Le producteur qui livre une brebis ou un bélier dans un lot d'agneau lourd confirmé par l'Agence de vente, reçoit le prix convenu entre la Fédération et l'acheteur conformément à la Convention. Le producteur peut refuser la vente et récupérer la carcasse de la brebis ou du bélier en assumant les frais d'abatage.

**Agneaux non classifiables pour condamnation partielle :** Dans le cas où la carcasse ne peut être classifiée en raison de condamnations partielles, l'indice est établi à 85.

**Agneaux morts dans l'aire de réception :** Le producteur est responsable des agneaux morts dans l'aire de réception de ses agneaux si les horaires d'abatage sont respectés.

**Agneaux abattus Halal :** Dans le cadre de l'abatage halal, un pourcentage est soustrait pour obtenir le poids carcasse des agneaux lourds. Ce pourcentage est basé sur l'Étude de pesée des produits tripiers chez l'agneau réalisée par l'université Laval. Les ratios qui seront utilisés afin de calculer le poids des carcasses tiendront compte du poids des agneaux et de la présence ou absence du cœur, du foie et des poumons. Le tableau suivant résume les divers ratios.

Ratios de déduction de poids carcasse selon les caractéristiques particulières d'abatage

Caractéristiques particulières d'abatage	Catégorie de poids		
	Catégorie 1 (16,4 à 20 kg)	Catégorie 2 (20 à 24 kg)	Catégorie 3 (plus de 24 kg)
Tête et Fressure (pluck)	14,8 %	13,9 %	13,4 %
Tête	6,9 %	6,3 %	6 %
Fressure (pluck)*	7,9 %	7,6 %	7,4 %
Cœur	1,0 %	0,9 %	0,9 %
Foie	3,7 %	3,8 %	3,7 %
Poumons	3,2 %	3,0 %	3,0 %

\*Fressure : cœur, foie, poumons



## Votre Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

### Une équipe porteuse d'expertise de pointe

*Au cours des derniers mois, le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) a dû s'adapter à un environnement en changement. Dans cette mouvance, l'équipe a été adaptée aux nouveaux besoins du secteur et à la capacité du Centre à les rencontrer. À ce jour, le centre compte **9,8 employés équivalents temps complet (ETC)** alors que plusieurs occupent un poste à **temps partiel (personnes identifiées par un « \* »)**. Afin de s'adjoindre une expertise spécialisée en réponse à des projets et des mandats spécifiques, 1 ETC complète l'équipe à titre de soutien contractuel. Par ailleurs, au cours des prochaines semaines, la composition de l'équipe sera appelée à changer alors que des ressources quitteront pour un congé de maternité et que d'autres seront de retour.*

Voici donc un petit tour rapide des différentes ressources qui œuvrent quotidiennement à réaliser la mission de l'organisation ainsi que les principaux dossiers qui leur incombent.

**Des ressources spécialisées comme moteur d'avancement.** Comme centre d'expertise, le CEPOQ doit être un leader et appuyer efficacement ses partenaires de l'industrie dans la réalisation du Plan stratégique sectoriel. Afin de rencontrer cet objectif, le Centre s'est adjoint les services de trois ressources spécialisées dans des domaines visés par plusieurs besoins de l'industrie. *Mélanie Larochelle\**, agronome et détentrice d'une maîtrise en génétique, travaille avec les partenaires du programme d'évaluation génétique GenOvis pour en assurer une amélioration constante, voit au développement des schémas génétiques des races avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec et ses membres, et collabore aux projets de Recherche et développement (R&D) en lien avec son expertise. *Johanne Cameron\**, agronome et détentrice d'une maîtrise en reproduction ovine, travaille principalement à la réalisation de projets de R&D en génétique, et chapeaute la révision du plan de production du trou-

peau de recherche du CEPOQ, mais est également interpellée dans une foule de dossiers considérant son expérience et son expertise en production ovine. Finalement, *Éric Pouliot*, déten-



teur d'une maîtrise en qualité de la viande ovine, et en voie d'obtenir son doctorat dans le même domaine, s'est récemment joint à l'équipe afin de développer une dynamique en R&D sur le sujet, mais également d'accompagner l'industrie dans la mise en marché d'un produit de qualité supérieure répondant aux exigences du marché.

**Recherche et développement axés sur les besoins de l'industrie.** Les besoins de recherche du secteur étant nombreux, le CEPOQ est particulièrement actif dans la réalisation de projets, en collaboration avec une multitude de partenaires. Afin de coordonner le développement et la réalisation de ces projets, le Centre compte sur deux ressources : *Catherine Element-Boulianne*, agronome et détentrice d'une maîtrise en reproduction ovine, ainsi que *Léda Villeneuve*, agronome et détentrice d'une maîtrise en alimentation ovine (actuellement en congé de maternité).





**Une ferme de recherche fonctionnelle et flexible.** Alors que plusieurs protocoles de recherche ne se prêtent pas à la réalisation du projet chez les producteurs, le CEPOQ bénéficie d'une ferme et d'un troupeau de recherche à la disposition de l'industrie. *Marie-Claude Litalien*, technicienne en santé animale, est responsable du troupeau. *François Dionne*, pour sa part, est responsable des infrastructures, des équipements et des approvisionnements du Centre. Il bénéficie également d'une formation en boucherie, laquelle est souvent mise à profit dans les projets de R&D en qualité de la carcasse et de la viande.

**Santé du cheptel, au cœur des préoccupations.** Ayant sous sa responsabilité plusieurs dossiers et programmes en santé, et sachant qu'il s'agit d'un sujet pour lequel les producteurs sont toujours avides d'informations, le CEPOQ compte dans son équipe un médecin vétérinaire d'expérience, Dr. *Gaston Rioux*.

**La génétique, un levier de progrès important.** À titre de responsable du programme d'évaluation génétique GenOvis, le CEPOQ offre plusieurs services aux adhérents, notamment l'accompagnement pour l'interprétation des rapports, des formations et des

publications spécialisées. Pour rencontrer ces mandats, l'équipe compte *Cathy Thériault-Landry*, technicienne en production animale, qui est responsable du service à la clientèle au Québec, et qui travaille aussi pour assurer le transfert des connaissances en génétique auprès de l'ensemble des producteurs. *Amélie St-Pierre*, technicienne en santé animale, joue ce rôle auprès de la clientèle hors Québec et collabore à plusieurs dossiers, comme les développements au programme GenOvis. Ces deux ressources participent également à différents projets de recherche et activités de vulgarisation.

**Dynamisme en vulgarisation et transfert technologique.** Puisque le développement des connaissances est sans intérêt lorsqu'elles ne sont pas diffusées, le CEPOQ est très actif en ce sens et cherche à diversifier ses moyens de transfert technologique et de vulgarisation. *Sylvain Blanchette*\*, aviseur technique, travaille auprès de producteurs, notamment pour l'utilisation optimale

des équipements électroniques et de manipulation des moutons (ateliers et service personnalisé) en plus d'être impliqué dans le développement des outils entourant GenOvis. Pour sa part, *Marie-Josée Cimon*\*, agronome, est responsable des différentes parutions du Centre, par exemple l'infolettre *Votre CEPOQ Express* et la page Facebook, ainsi que des formations et activités diverses. Elle joue également le rôle de liaison auprès des intervenants du secteur.

Finalement, en soutien à toute cette équipe, le CEPOQ compte sur les services de *Martine Jean*, adjointe administrative. Cette dernière réalise une foule de tâches en lien avec la comptabilité et la réception, et réalise en plus une part de la saisie de données pour la clientèle GenOvis. L'équipe est complétée par *Hélène Méthot*, agronome et détentrice d'une maîtrise en reproduction ovine, qui assume les responsabilités de directrice générale et de secrétaire du conseil d'administration.

Toutes ces personnes seront présentes à la Réunion générale annuelle du CEPOQ le 24 avril prochain. Vous êtes donc cordialement invités à venir profiter des différentes conférences offertes, et à discuter avec notre équipe qui se fera un plaisir de vous y accueillir.



## Dossier relève



**Nom : Alexis Waridel \* Âge : 26 ans \* Nom de la Ferme : Ferme Lchette \***  
**Endroit : Mont St-Gregoire**

Déjà à 26 ans, Alexis est à la tête d'un troupeau de 450 têtes composé en pur-sang de 80 Suffolk, 100 Romanov et 30 Dorset. Les 240 autres brebis sont des hybrides prolifiques DP-RV et BL-RV. Le troupeau est régi sous programme photopériode à six groupes depuis dix ans. À cela, s'ajoute la superficie de grande culture de 130 hectares qui permet à la ferme d'être autosuffisante et de commercialiser des grains. Nous lui avons posé quelques questions sur sa situation et sa vision.

### ***Pourquoi avoir choisi ces races ?***

La **race Suffolk (SU)** a été choisie pour ses qualités bouchères et de croissance remarquable. Étant une race terminale à grand effectif, la régie de la consanguinité est facilitée. Cela nous permet d'avoir une homogénéité au niveau de ma flotte de béliers pour usage commercial, ce qui se traduit par des lots d'agneaux plus uniformes. De plus, la vente de béliers Suffolk augmente d'année en année et est financièrement non négligeable.

La **race Dorset (DP)** a été choisie pour son autonomie entourant l'agnelage, sa production laitière, son instinct maternel aiguisé ainsi que son très bon gabarit. En période intense d'agnelage, ça fait du bien d'avoir une brebis Dorset qui agnèle, car on sait que ça ne sera pas d'ouvrage. Par contre, je trouve que son plus grand défaut est définitivement sa prolificité.

La **race Romanov (RV)** est la dernière ajoutée au troupeau. Elle fut choisie pour sa prolificité, rusticité et fertilité. Elle nous permet de produire un grand nombre de femelles F1 avec moins de brebis que si l'on avait exclusivement des brebis DP. Une plus grande proportion de F1 est, selon moi, l'une des clés de la rentabilité pour la production d'agneaux lourds.

Le choix de ces trois races nous permet d'être autosuffisants au niveau des achats de femelles. Cela représente une charge de travail supplémentaire mais c'est une chose avec laquelle j'ai naturellement de la facilité et que j'apprécie faire. Les seuls sujets introduits sont exclusivement des mâles, de génétique recherchée pour l'amélioration des races pures.

### ***Quelle formation as-tu suivi ?***

J'ai fait mon cours de Gestion exploitation entreprise agricole à l'ITA de Saint-Hyacinthe suivi d'un bac en agronomie concentration science animale pour lequel j'ai été diplômé en mai 2013.

### ***Selon toi, entre connaissance et accès au crédit quel est le plus important ?***

C'est un ensemble. La formation donne un bon coup de pouce sur la crédibilité du gestionnaire par rapport à sa démarche entrepreneuriale et saine gestion. Les projets bien raisonnés, c'est essentiel pour les prochains agriculteurs.

### ***Quelle est ta perception du crédit pour les jeunes de la relève ?***

Les institutions financières sont moins enclines à prêter pour des productions en changement structurelle. Notre production n'a pas encore des données normalisées qui permettent de comparer les points forts et faibles et ainsi cibler les points à travailler.

### ***Quelle est ta position face au marché que tes parents ont développé ?***

Présentement, la ferme fait la mise en marché de 90 % de ces agneaux lourds. Cela aura été l'investissement le plus rentable qui a, entre autres, permis de m'établir sans élargir le troupeau. La proximité avec nos clients nous poussent sans cesse à nous améliorer pour répondre aux demandes. Mes parents sont encore très impliqués dans la vente et la transformation, ce qui me donne un bon coup de pouce.

### **Quelle est l'orientation de ton entreprise ?**

Éventuellement, la ferme devra prendre de l'expansion pour répondre à la demande et également développer la diversification des créneaux de mise en marché selon les besoins. Le modèle actuel va mener pour la continuité et l'expansion de l'entreprise.

### **Qu'est-ce qui te motive à faire avancer ton troupeau génétiquement ?**

Je crois aux avantages que la sélection génétique peut apporter à mon troupeau, donc à mon entreprise. Tout le troupeau (incluant la partie commerciale) est évalué par le programme GenOvis et nous participons au programme de mesure d'œil de longe et de gras dorsal. Travailler sur l'amélioration de la musculature et la croissance, par exemple, aura de grandes répercussions pour mon entreprise. Je crois que nous devons continuer tous ensemble à s'améliorer génétiquement si l'on veut demeurer compétitif.

### **Parle-nous de ton implication dans le secteur ovin.**

Je suis président du comité « Recherche et santé » du CEPOQ. J'assiste également aux rencontres de mon syndicat régional. Depuis trois ans, je suis également juge ovin dans les expositions agricoles.

### **Que penses-tu des expositions agricoles ?**

Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire afin d'attirer des nouveaux exposants (jeunes et moins jeunes) ayant comme objectif commun d'améliorer la qualité génétique de leurs animaux. Selon moi, l'un des rôles les plus importants des expositions est de permettre l'échange et la socialisation entre les différents producteurs/exposants de leurs méthodes/point de vue de l'élevage ovin. Au bout de la ligne, on ne fait pas des expositions pour l'argent, le ruban rouge ou le verre de Whisky mais bel et bien pour le plaisir que l'on en retire avec les autres producteurs. Je crois que ceci fait grandement défaut dans quelques expositions au Québec.




### **Quels sont les avantages pour toi de prendre la relève ?**

Le principal avantage est de continuer les valeurs et la mission de l'entreprise fondée par ma famille. Également, travailler en connexion avec les animaux et la nature comme je m'y voyais plus jeune.

### **Quel est le principal défi pour la relève selon toi ?**

Utiliser les différents outils et ressources afin de s'améliorer en prenant de l'expansion ou non. Structurer la production sous tous ses angles : production, mise en marché, qualité du produit etc, afin d'atteindre une rentabilité.

### **Conseil pour un transfert réussi...**

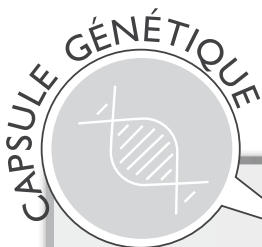
Donner un sentiment d'appartenance et des responsabilités de manière progressive aux jeunes. Pour ma part, depuis aussi loin que je me souviens, c'est moi qui est responsable de la sélection des animaux. La ferme doit aussi permettre à la relève d'avoir une saine qualité de vie. 

## **AGENDA**

### **Assemblée générale annuelle de la SEMRPQ**

L'assemblée générale annuelle de la SEMRPQ aura lieu samedi, le 9 mai 2015 à l'Hôtel La Différence de Ste-Marie en Beauce. Un avis de convocation parviendra aux membres au courant des prochaines semaines. **En nouveauté cette année, le rapport du conseiller technique.** *Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre.*

**\*\*Surveillez votre prochain Ovin Québec pour les dates des encans de béliers en août\*\***



## **Choix de reproducteur**

Le bélier est le principal facteur pour l'amélioration d'un troupeau. Quel que soit le mode d'élevage utilisé, un bon bélier doit toujours être de race pure. L'animal de race transmet à ses descendants, ce qu'il a reçu de ses parents et ancêtres. Il est par conséquent, de beaucoup supérieur.

## Rétrospective 2014

Des moments forts ont marqué l'année 2014 pour la Fédération, voici un sommaire descriptif des principaux dossiers traités et qui sont regroupés sous deux thèmes : les dossiers de la Fédération et les dossiers de l'Agence de vente des agneaux lourds.

### Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Titre/sujet	Détail
<b>Évaluation quinquennale avec la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec</b>	En début d'année 2014, la FPAMQ a réalisé son examen périodique auprès de la Régie des marchés agricoles conformément à la Loi sur la mise en marché en présentant un mémoire portant sur la période 2009 à 2013. Le rapport est disponible dans son intégralité au <a href="http://www.agneauduquebec.com">www.agneauduquebec.com</a> sous <i>projets programmes et projets réalisés</i> .
<b>Sécurité du revenu</b>	Les membres du comité Sécurité du revenu, se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de l'année dans le but d'améliorer l'efficacité des programmes de sécurité du revenu agricole. À l'instar des autres Fédérations spécialisées, la FPAMQ a participé aux travaux de réflexion avec l'UPA sur les dossiers de l'heure. Afin d'alimenter les discussions, la FPAMQ a mené plusieurs analyses afin d'étudier la situation dans le secteur ovin et a remis un document à l'UPA résumant son positionnement quant à la sécurité du revenu pour le secteur ovin.
<b>Promotion et communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Le dossier promotion a été principalement axé sur la participation à la journée <i>Portes ouvertes sur les fermes du Québec</i> organisée par l'Union des producteurs agricoles du Québec.</li> <li>➔ La FPAMQ a également participé au <i>Pique-nique ovin provincial</i> du CEPOQ en tenant un kiosque lors de l'événement à l'automne 2014.</li> <li>➔ La Fédération a publié divers documents afin d'informer les producteurs ovins de l'évolution du secteur et a tenu à jour le site Internet. En plus de la revue <i>Ovin Québec</i>, un bulletin électronique, <i>l'Agneau lourd express</i> a été publié régulièrement dans l'année, soit 11 éditions en 2014. Le rapport annuel est également disponible au : <a href="http://www.agneauduquebec.com">www.agneauduquebec.com</a>.</li> <li>➔ Le président et la directrice de la FPAMQ, ont réalisé comme chaque année la tournée des assemblées régionales. Les dossiers d'importance y ont été discutés avec les producteurs de chaque région.</li> </ul>
<b>Rayonnement de la Fédération</b>	Le Président ainsi que les membres du comité exécutif et de la Directrice générale ont eu l'occasion au cours de l'année de réaliser plusieurs rencontres avec des organisations gouvernementales afin de discuter des enjeux du secteur et faire avancer les demandes ayant trait à la réalisation de projets structurants pour le secteur.

*Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, suite*

	<b>Titre/sujet</b>	<b>Détail</b>
<b>Les dossiers</b>	<b>Santé et biosécurité</b>	La Fédération a fait une demande auprès de Santé Canada à l'effet d'exercer ses pouvoirs pour contrôler l'importation d'ingrédients pharmacologiques et biologiques pour utilisation à des fins personnelles et l'homologation de produits pharmaceutiques à usage limité chez les espèces mineures. Le but est d'éviter les risques liés aux pratiques non réglementées et améliorer l'innocuité des pratiques agricoles, protéger l'image de l'élevage et assurer une meilleure compétitivité de l'industrie face au marché international.
	<b>Fédération canadienne du mouton (FCM)</b>	Pour 2014, les membres ont décidé en AGA de ne pas renouveler l'adhésion de la Fédération à la FCM en raison des priorités d'action de cet organisme qui ne concordent pas avec celles de la FPAMQ et qui ne sont pas axées sur la mise en marché des agneaux.

*Les membres du comité Agence de vente et du comité de négociation des prix de l'agneau lourd se sont réunis à 20 reprises au cours de l'année 2014 afin de discuter des divers dossiers en cours de l'Agence de ventes des agneaux lourds. La Fédération a également accueilli dans son équipe monsieur Raphaël Chevalier à titre de coordonnateur des activités de mise en marché.*

**L'Agence de vente des agneaux lourds**

	<b>Titre/sujet</b>	<b>Détail</b>
<b>Les dossiers</b>	<b>Parts de production et accès au marché</b>	Ce dossier a retenu l'attention de la Fédération pour répondre au mandat déposé en 2012 à la Régie des marchés agricoles. Une réflexion et une analyse ont été réalisées suite auxquelles une présentation a été faite lors de la tournée régionale à l'automne 2014. Les travaux se poursuivent au cours de l'année 2015 et une consultation sera réalisée auprès des producteurs à l'issue des travaux.
	<b>Modification à la Convention de mise en marché et au Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds</b>	La Fédération a réalisé cet exercice avec les divers acheteurs afin d'apporter des améliorations à la mise en marché des agneaux lourds par le biais de la Convention qui lie les deux parties. Les modifications ont été nécessaires compte tenu de l'évolution du marché et de la demande des clients. Ces modifications ont eu une implication sur le Règlement sur la vente en commun qui a également été révisé afin d'arrimer les divers outils réglementaires.

## L'Agence de vente des agneaux lourds

Les dossiers

Titre/sujet	Détail
<i>Rencontres avec les acheteurs et les distributeurs</i>	La Fédération a réalisé au cours de l'année plusieurs rencontres avec les acheteurs qui transigent directement avec l'Agence ainsi qu'avec certains distributeurs (grandes chaînes et boucheries spécialisées) afin de renforcer les liens d'affaires et de se concerter sur les besoins du marché.
<i>Encan spécialisé</i>	L'encan du Bélier a de nouveau été organisé à l'automne 2014 à St-Hyacinthe. Au total, 2 252 agneaux lourds y ont été transigés. Un prix moyen de 3,01 \$/lb a été obtenu.

## Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec/Agence de vente des agneaux lourds

Les projets

<i>Projets terminés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Diagnostic de l'industrie brebis laitière et élaboration d'un plan stratégique 2013-2018</li> <li>➔ Étude sur l'optimisation de la mise en marché des trois catégories d'agneaux au Québec</li> <li>➔ Guide du producteur</li> <li>➔ Analyse des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse type d'agneaux lourds</li> <li>➔ Structuration de l'abattage halal dans le cadre de la fête du Bélier</li> <li>➔ Harmonisation de la mise en marché et détermination d'un outil de référence pour le calcul d'un prix objectif des agneaux lourds transigés au Québec</li> </ul>
<i>Projets en cours</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Diagnostic des activités de classification et harmonisation des standards de classification des carcasses d'agneaux lourds</li> <li>➔ Caractérisation de la qualité de la viande d'agneau mise en marché au Québec</li> </ul>
<i>Demande de financement pour projets au MAPAQ</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Plan marketing pour les produits ovins</li> <li>➔ Mise en œuvre de la planification stratégique du secteur de la brebis laitière et des recommandations issues du projet de la structuration de l'abattage halal dans le cadre de la fête du Bélier.</li> </ul>

Pour en savoir davantage sur les dossiers et les projets 2014 de la FPAMQ, consultez le rapport annuel disponible en ligne au [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) sous *La Fédération*.



## Du nouveau avec les indicateurs de balances électroniques... encore !

Les derniers mois ont été productifs chez Tru-Test et Gallagher. Ces deux joueurs majeurs dans l'industrie des balances électroniques ont, une fois de plus, haussé les standards avec l'ajout de nouveaux modèles d'indicateurs chez Tru-Test et une mise à niveau importante chez Gallagher.



Indicateur de balance Tru-Test XR5000



Indicateur de balance Tru-Test ID5000



Indicateur de balance Gallagher TSI 2



Gallagher TSI 2 – Écran principal de l'application APS

Tru-Test y va avec la sortie des indicateurs ID5000 et XR5000, les remplaçants du XR3000 que plusieurs connaissent déjà. Gallagher, de son côté, nous arrive avec l'indicateur TSI 2 qui se veut une refonte du TSI.

Deux autres grandes nouveautés tant chez Tru-Test que chez Gallagher :

- **L'ajout d'un lien vers une application pour téléphone intelligent : Data Link chez Tru-Test et Animal Data Transfer chez Gallagher.**

Ces applications permettent le transfert de données entre votre indicateur de balance/bâton de lecture et votre téléphone intelligent. Vous pouvez donc télécharger un fichier de votre indicateur/bâton de lecture et le transférer par courriel via votre téléphone intelligent directement en bergerie. En gros, il permettrait l'envoi d'un rapport P4 à l'agence de vente ou un fichier de déclaration de mouvement pour ATQ.




Tru-Test – Application Data Link pour téléphone intelligent

- **L'ajout d'un module Wi-Fi pour la communication sans fil avec différents appareils.**

L'indicateur peut communiquer avec différents appareils et accéder directement au Web pour le transfert de fichiers.

Le TSI 2 de Gallagher et le XR5000 de Tru-Test sont pratiquement des frères jumeaux. Leurs interfaces de travail possèdent, à quelques détails près, les mêmes fonctionnalités. Ils diffèrent cependant sur certains points : le XR5000 possède une plus grande capacité de stockage de données et peut trier jusqu'à 10 groupes. Le TSI 2 est muni d'un écran tactile et son logiciel APS Office permet une gestion plus poussée des données enregistrées sur chaque animal.

Les paramètres de saisie de données sont facilement configurables pour rencontrer les besoins spécifiques de chaque entreprise. Le processus d'importation de données à partir de fichiers Excel CSV a aussi été simplifié.

L'indicateur ID5000 est, quant à lui, un modèle qui comporte moins de fonctionnalités au niveau de son interface, mais possède les mêmes options que les deux autres pour la communication sans fil. Les nouveaux modèles de Tru-Test seront testés prochainement au CEPOQ. 

Pour plus d'informations

<http://livestock.tru-test.com> et  
[www.gallagher.ca](http://www.gallagher.ca)

## D'autres conditions, ayant une incidence génétique, que vous devriez connaître

Dans l'édition précédente de l'Ovin Québec, différentes conditions à incidence héréditaire vous ont été présentées. Voici maintenant la suite de cet article portant sur d'autres conditions ayant une incidence génétique, mais dont la prévalence est fortement reliée à l'environnement. En effet, ces conditions sont souvent déclenchées par des facteurs environnementaux, mais des prédispositions génétiques vont également en favoriser l'apparition. Afin de vous rappeler comment différencier les différentes sources des affections, référez-vous au tableau présenté dans l'article « La génétique : un allié important pour améliorer plusieurs conditions présentes dans votre élevage ! » paru l'hiver dernier.

### Mammite

Le développement de la mammite est multifactoriel. L'environnement compte pour beaucoup dans le développement de la condition (hygiène, présence des agents pathogènes, tarissement, etc.), mais la génétique pourrait aussi avoir un rôle à jouer. Plusieurs programmes génétiques de par le monde, dans différentes espèces animales, cherchent à développer des tests de résistance à la mammite. En Europe, plusieurs chercheurs de l'INRA travaillent à l'identification des gènes responsables de la résistance à la mammite chez la brebis laitière. En août dernier, au Canada, le Réseau laitier canadien (CDN) a rendu disponible un premier indice<sup>1</sup> de résistance

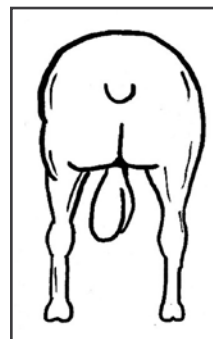
à la mammite pour le bovin laitier, basé sur les comptes de cellules somatiques et les observations de santé collectées par les éleveurs. D'ici à ce que des tests génétiques soient disponibles dans l'ovine au Canada, vous devriez noter les brebis ayant déjà eu des mammites et voir si leurs filles ont tendance à en faire davantage. Vous pourriez être surpris du résultat !

Cette condition étant en partie héréditaire, vous avez avantage à noter tout cas dans votre entreprise pour essayer de retracer le ou les animaux responsables de cette problématique dans votre élevage.



« Mammite gangréneuse »

### Cryptorchidie/monorchidie



La cryptorchidie correspond à l'absence, dans le scrotum, d'un testicule (monorchidie) ou des deux testicules. Cette condition entraîne une baisse de la reproduction lorsqu'un seul testicule est interne et rend stérile les béliers ayant deux testicules internes.

On peut déceler cette anomalie par la palpation des béliers destinés à la reproduction. Bien que le mécanisme génétique ne soit pas encore cerné, on admet qu'il s'agit le plus souvent d'une problématique congénitale récessive et probablement polygénétique (impliquant plusieurs gènes). Les parents du sujet touché devraient être considérés comme porteurs de l'anomalie génétique et les éleveurs devraient prudemment en tenir compte. Il ne faut surtout pas conserver les sujets atteints pour la reproduction.

<sup>1</sup> Référez-vous à la fiche technique publiée au [www.cnd.ca](http://www.cnd.ca) pour plus de détails.

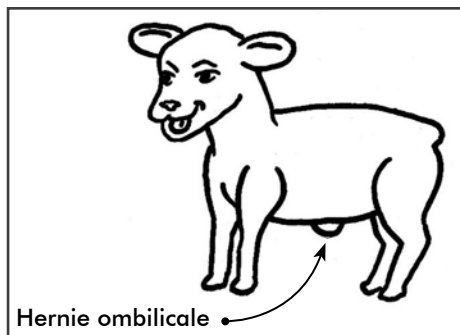
## Hermaphroditisme



Les sujets atteints d'hermaphroditisme présenteront des caractéristiques morphologiques des deux sexes en même temps. La forme classique est une jeune agnelle ayant deux testicules internes et une vulve hyperdéveloppée. Le bèlement de ces animaux ressemble aussi davantage à celui d'un mâle. L'hermaphroditisme résulte d'un retard dans le développement des organes génitaux lors du développement de l'embryon. Il est présent dès la naissance, mais ne se remarque pas toujours immédiatement. Certaines agnelles hermaphrodites ne seront découvertes qu'au stade de sélection du remplacement. Le plus souvent, les cas d'hermaphroditisme rapportés sont dus à des mutations génétiques spontanées. Nous rencontrons également certains cas où plusieurs sujets d'une même lignée présentent cette anomalie. C'est pourquoi les chercheurs croient que les individus de cette lignée pourraient être porteurs d'un gène qui active ces mutations.

## Hernies inguinales et ombilicales

La hernie ombilicale est un problème généralement présent à la naissance et hérité des parents. La faiblesse des parois abdominales et un anneau inguinal plus grand peuvent faire en sorte que les manifestations cliniques peuvent aussi être observées plus tard. Les muscles abdominaux ne se referment pas complètement chez le sujet atteint, permettant à certaines struc-



tures de l'abdomen de se faufiler sous la peau de l'animal au niveau de l'ombilic (nombril). Vous pourrez alors observer une bosse au niveau du nombril et le trou par lequel les structures sont passées est souvent palpable. La même condition peut être observée au niveau inguinal (aine) et testiculaire. Cette condition peut être corrigée par une chirurgie effectuée par votre médecin vétérinaire. Cependant, il arrive souvent que les éleveurs ne fassent pas traiter ces animaux, car ils ne sont pas gardés comme reproducteurs. Il est important d'identifier et de réformer les mâles reproducteurs qui ont engendré ce problème héréditaire pour éviter sa multiplication dans l'élevage.

## Prolapsus rectaux

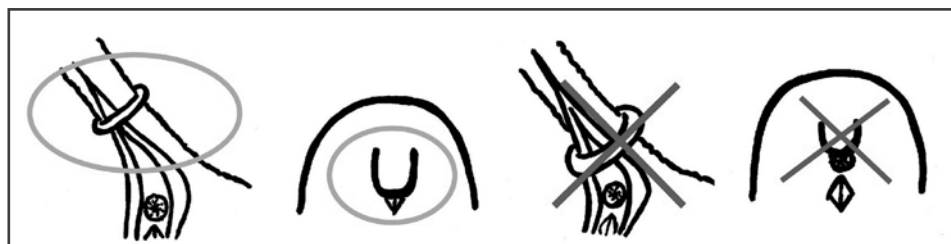


Il s'agit d'une condition héréditaire assez fréquente, due à une tension au niveau du rectum suivant principalement une diarrhée ou une toux prolongée lors de pneumonie. Il peut également être causé par le pa-

rasitisme intestinal ou les calculs urinaires. Chez l'animal atteint, on peut voir la muqueuse lors de la défécation et lorsque l'animal reste en position couchée, ou de façon permanente après une toux prolongée. Les prolapsus rectaux surviennent plus fréquemment entre 6 et 12 mois d'âge. Le traitement consiste à corriger les causes premières (diarrhée, pneumonie, etc.) et à procéder à une intervention chirurgicale hâtive. Le plus souvent, il sera avantageux de réformer l'animal le plus tôt possible.

Il est difficile de prévenir la maladie et la génétique n'est pas la seule cause possible. La plupart des cas sont le résultat d'une ablation de la queue trop courte. Cela a pour effet de diminuer le tonus musculaire des tissus environnant le rectum et l'anus, augmentant ainsi les risques de prolapsus. La queue devrait minimalement recouvrir entièrement l'anus des mâles et idéalement au moins la moitié de la vulve chez les femelles.

Certaines lignées peuvent présenter une prévalence de prolapsus plus élevée que d'autres due à certaines prédispositions génétiques. Si votre coupe de queue est adéquate et que cette situation est présente dans votre entreprise, essayez de voir si certains de vos reproducteurs ne seraient pas impliqués dans la transmission de cette condition.



## Goitre congénital héréditaire



Le goitre congénital héréditaire est une maladie présente à la naissance et provoquée par un gène récessif. L'anomalie

est causée par un mauvais fonctionnement de la glande thyroïde du sujet atteint. La glande des animaux affectés augmente de volume amenant ainsi l'apparition d'une bosse sur le cou de l'animal sous les mâchoires. Plus la condition est sévère, plus sa dimension sera importante. Ici encore, il est important de bien noter les sujets atteints pour retracer les parents porteurs de ce gène.


### Conclusion

Ainsi, plusieurs problématiques retrouvées sur les entreprises ont une incidence génétique et vous ne le sa-

viez probablement pas. Les conditions présentées dans cet article sont généralement davantage attribuables à des facteurs environnementaux, mais la prédisposition génétique des sujets peut également en expliquer l'apparition. En prenant des notes sur les sujets atteints, il devient possible de voir si un bélier utilisé sur l'entreprise engendre plus souvent des sujets à problème ou encore si certaines lignées au sein du troupeau tendent à développer davantage certaines problématiques. Le lien héréditaire n'étant pas toujours direct, selon les conditions, il n'est pas toujours aisé de retracer les sujets porteurs de ces anomalies.

Rappelez-vous également que plus le taux de consanguinité est élevé au sein d'un élevage, plus les animaux seront sujets à présenter ces conditions. Le coefficient de consanguinité se définit comme la probabilité pour que

les deux copies d'un gène que possède un individu à un endroit précis sur un chromosome quelconque soient identiques par descendance. Plus le taux est élevé, plus le sujet porte des gènes identiques. À l'inverse, plus le taux est bas, plus les gènes portés sont différents. Les gènes « à problème » doivent généralement être portés en deux copies pour s'exprimer. Voilà pourquoi il faut veiller à maintenir des taux de consanguinité bas dans le troupeau.

Vous voilà mieux outillés pour identifier certaines problématiques à incidence génétique qui pourraient se retrouver dans votre élevage. La recherche en génétique permettra, dans les années à venir, de développer de précieux outils pour dépister les sujets porteurs de certaines anomalies génétiques ou de gènes les prédisposant à les développer. *Un sujet à suivre...* 



## LE PPA C'EST RENTABLE...

Programme d'aide financière d'AAC administré par la FPAMQ

Jusqu'à 100 000 \$ sans  
intérêt et 300 000 \$ au taux de  
base moins 0,25 %



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Visitez le [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) ou  
composez le 450 679-0540 poste 8993 ou 8994

## Au secours, mes brebis meurent !

Voici un cas qui s'est réellement produit à l'été 2014, dans un troupeau de brebis au Québec, suite à **une intoxication par le cuivre**. Il apparaît important de faire un rappel sur cette condition, trop souvent oubliée comme cause possible de mortalité, tant chez les jeunes agneaux que les sujets adultes. Producteurs et intervenants, gardez en tête que cette problématique est toujours présente en 2015 !

### Description du cas

Le 24 juin est survenu le décès d'une brebis adulte en lactation ne présentant pas de signes cliniques. À partir de la fin juillet jusqu'en septembre, 8 autres brebis adultes en lactation sont mortes. Elles présentaient les signes cliniques suivants: abattement 24-48 heures avant le décès, muqueuses pâles ou jaunes 24 heures environ avant le décès, lait avec une coloration jaune également. Ce n'est que vers le sixième décès que les propriétaires ont pu envoyer une brebis en nécropsie, les autres étant décédées la fin de semaine ou lors d'un congé férial. Les décès se sont limités aux brebis en lactation.

### Diagnostic de nécropsie



À la nécropsie, les observations suivantes ont été faites : lésions d'ictère, foie décoloré jaunâtre et très friable, atteinte aux reins, hémoglobinurie (sang dans les urines), GGT<sup>1</sup> > 120 U/l, niveau toxique de cuivre dans le foie. **Le diagnostic final est une intoxication par le cuivre.**

Une fois la cause des décès confirmée, la provenance de cette intoxication sur les brebis en lactation devait être découverte. Une enquête sur tous les

aliments fournis à ce groupe fut instituée et il fut relativement facile de retrouver la source de la problématique. Ainsi, quatre mois avant le premier décès, le fournisseur de moulée avait introduit un supplément protéique pour bovin laitier, à raison de 100 g par tête par jour. Ce supplément, après analyse, contenait 76 ppm de cuivre : donc une concentration beaucoup trop élevée pour les ovins (ovin = moins de 14 ppm). Après l'arrêt de ce supplément, il n'y eut, fort heureusement, qu'un ou deux décès. Par contre, les propriétaires ont été avisés que cela pourrait avoir des répercussions à long terme sur la production et la reproduction, bref sur toutes les performances du troupeau. À ce jour, les pertes semblent minimales outre les neuf décès de brebis. Seul un supplément minéral chélaté, contenant une concentration plus élevée de zinc, rapporté comme pouvant interférer avec l'absorption du cuivre, a été utilisé comme traitement par les propriétaires.

### Discussion sur ce cas et l'intoxication au cuivre :

Les ovins sont vraiment l'espèce animale domestique la plus sensible à cette problématique. Les chèvres et les bovins peuvent tolérer des quantités beaucoup plus importantes de cuivre dans leur ration. Les porcs et les volailles retrouvent même dans le cuivre un élément important à leur santé et à leur production, pouvant être ajouté à leur ration. Le **tableau 1** présente l'énorme différence qui existe dans la tolérance au cuivre entre différentes espèces.

Les aliments couramment utilisés en alimentation ovine au Québec ont des concentrations sous les 14 ppm (Ovin Québec, printemps 2008<sup>2</sup>). Par contre, malgré un taux normal de cuivre, d'autres facteurs peuvent prédisposer à la toxicité, dont le taux de molybdène trop bas (moins de 1 ppm) et de faibles taux de zinc, de soufre et de calcium. Les ionophores<sup>3</sup> (Monensin et Lasalocid sodique) contribuent aussi à augmenter

**Tableau 1 : Sensibilité au cuivre de certains animaux domestiques**

Ovins	Moins de 14 ppm
Porcs	100-250 ppm
Aviaire	250-800 ppm
Bovins	10-100 ppm

Source « Salt Institute »

Photo ci-dessus, source : Department of Agriculture and Food Australia

<sup>1</sup> L'enzyme GGT (gamma-glutamyl transférase) est un indicateur de dommage au foie.

<sup>2</sup> Voir article « Cuivre... véritable fléau ou légende urbaine? », Ovin Québec, édition Printemps 2008

<sup>3</sup> Additifs alimentaires

l'absorption de cuivre. De plus, les jeunes agneaux ont une meilleure capacité d'absorption du cuivre, ce qui les rend plus vulnérables à l'intoxication. On rapporte également que les races ovines anglo-saxonnes (ex. : Cheviot, Suffolk, Hampshire) sont également plus susceptibles. D'autres auteurs mentionnent aussi la race Texel.

Lorsqu'ingéré en trop grande quantité, le cuivre s'accumule dans le foie et est libéré dans la circulation sanguine à la suite d'un stress ou d'un quelconque dommage au foie. Cette libération entraîne une crise hémolytique massive (destruction des globules rouges) et les signes cliniques suivants apparaissent :

1. **Abattement**
2. **Douleur abdominale**
3. **Diarrhée**
4. **Ictère (jaunissement des muqueuses)**
5. **Anémie**
6. **Mort**

Consultez le **tableau 2** pour connaître les différentes sources d'apport en cuivre souvent responsables des intoxications.

### Tableau 2 : Précautions à prendre et éléments à surveiller.

- Éviter la contamination de la moulée ovine par la moulée de d'autres espèces lors de la fabrication ou le transport par des camions insuffisamment nettoyés entre les livraisons
- Attention aux tuyauteries en cuivre
- Attention aux aliments trop riches en cuivre (pas plus de 14 ppm)
- Éviter d'épandre du purin de porc dans les champs destinés à l'alimentation des moutons
- Attention de ne jamais donner d'aliments balancés pour les autres espèces à vos moutons
- Éviter la consommation de bain de pied contenant du sulfate de cuivre par les moutons
- Éviter les capsules de cuivre utilisées comme vermifuge

➤ Le cuivre est essentiel à la santé. Il est important dans le métabolisme du fer, dans la synthèse de l'élastine et du collagène, dans la production de la mélatonine et pour l'intégrité du système nerveux. Il est un élément important dans la synthèse de la laine et au bon fonctionnement du système immunitaire.

➤ Pour compliquer le tout, la déficience en cuivre est aussi une condition que l'on peut rencontrer chez les moutons. Des aliments faibles en cuivre, un taux de molybdène trop bas et/ou une liaison soufre-molybdène peuvent y contribuer. Les moutons sont alors anémiques, ont des os fragiles, une mauvaise laine et des signes d'incoordination. **Il faut donc s'assurer que l'alimentation des ovins en fournisse suffisamment mais pas en excès. C'est tout un défi !!**

### Le diagnostic

Le diagnostic se fait principalement par les signes cliniques. Le tout est confirmé par des nécropsies, des biopsies hépatiques et des tests de fonction hépatique. En effet, l'enzyme GGT, un indicateur de dommage au foie, peut être un bon moyen d'évaluer la gravité de la condition. En évaluant cet enzyme dans le sang des brebis, à intervalle régulier durant le rétablissement du taux de cuivre alimentaire, cela permet de vérifier si les brebis sont en bonne voie dans leur convalescence.



Décoloration jaunâtre dans l'œil (jaunisse), d'un mouton intoxiqué par le cuivre  
Source : Colorado University


### Le traitement

Il existe plusieurs avenues, mais la base repose sur un retour à un niveau normal de cuivre ainsi que la vérification du taux de molybdène et son ajustement à la hausse si possible. Augmenter le zinc peut également aider. On rapporte aussi une certaine efficacité de traitement à la pénicillamine ou au sulfate de sodium, entre autres. L'approche thérapeutique dépend forcément du niveau d'intoxication : il n'existe aucune recette universelle. Il faut également éviter toute situation stressante durant la période de convalescence.

### Pronostic

Le pronostic est réservé. Il dépend du niveau d'intoxication et dans quelle mesure le cuivre a été emmagasiné dans le foie des animaux touchés. Dans les mois qui suivent, la mortalité, une baisse de la fertilité, un mauvais engraissement des agneaux, etc. pourront être notés.

### Conclusion

Bien que l'intoxication au cuivre soit peu fréquente au Québec, il faut toujours s'en préoccuper. Gardez en tête cette possibilité dans les cas de mortalités des moutons de tout âge. Il faut toujours être prudent lors de changements alimentaires, s'assurer que les aliments que l'on incorpore sont adaptés pour les ovins et qu'ils contiennent un niveau adéquat de cuivre. Il est préférable de tester le niveau de cuivre dans l'aliment en cas de doute. Soyons donc toujours vigilent ! 



## Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
<b>Agneaux de Laval</b>	Donald Beaulieu	Laval	514 773-7672	Arcott-Rideau	Or (février 2013)
<b>Ariane Gylbert</b>	Ariane Gylbert	Les Hauteurs	418 798-8839	Romanov, Katahdin	
<b>Bergerie de l'Estrie</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 2008)
<b>Bergerie Fleuriault</b>	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
<b>Bergerie Innovin</b>	Pascale Maheu	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	Romanov	Or (juin 2014)
<b>Bergerie laitière SARGY</b>	Sophie Roy-Goyette	Racine	450 532-5407	East Friesian, Lacaune	Argent (septembre 2014)
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
<b>Bergerie Les Roses</b>	Zoé Coulombe	St-Rosaire	581 997-7375	East Friesian, Lacaune	Or (août 2014)
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Elmshade Suffolks</b>	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or (septembre 2010)
<b>Ferme Agronovie</b>	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
<b>Ferme Alexandre Murray</b>	Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Or (juin 2014)
<b>Ferme Amki</b>	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Or (février 2015)
<b>Ferme Bernier Campbell Inc.</b>	Maryse Bernier	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Or (octobre 2014)
<b>Ferme Charmax</b>	Frédéric Berthiaume	St-Patrice de Beaurivage	418 596-3465	Romanov	Or (décembre 2013)
<b>Ferme Clos Dusilence</b>	Nancy Guérin	Portneuf	418 286-4810	Dorper	Argent (mars 2014)
<b>Ferme des Petits Cailloux</b>	John William Faille	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Or (juillet 2014)
<b>Ferme Donald Tremblay</b>	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rideau, Arcott-Canadien	Or (octobre 2006)
<b>Ferme-École LAPOKITA</b>	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
<b>Ferme Lapointe Senc</b>	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonia Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau, Suffolk	Or (avril 2004)
<b>Ferme Taliah</b>	Valérie Julie Brousseau	St-Christophe-d'Arthabaska	514 898-0798	East Friesian	Or (juin 2014)
<b>Jean Bélisle</b>	Jean Bélisle	St-André-Avellin	819 983-4206	Romanov	Or (décembre 2014)
<b>Jean-Marc Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
<b>La Moutonnaire Inc</b>	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
<b>Les Bergeries Marovine (MH)</b>	Johanne Cameron Martin Brodeur-Choquette	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
<b>Les Bergeries Mimeault</b>	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
<b>Les Fermes Solidar</b>	Harold Leroux et Sabrina Maltais	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	Or (septembre 2014)
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
<b>Steve Couture</b>	Steve Couture	Stratford	418 443-1136	Dorper, F1	
<b>Sébastien Dufresne</b>	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (décembre 2012)
<b>Stéphane Beaulieu</b>	Stéphane Beaulieu	Gaspé	481 829-0190	Icelandic	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

# Alimentation des agneaux... On rafraichit nos notions de base pour mieux nourrir et performer !

L'alimentation  
PRÉSEVRAGE...  
une révision des  
éléments de base.

**La modération a bien meilleur goût...** Le sevrage est une étape importante dans la vie de l'agneau. Non seulement il doit vivre le stress causé par la séparation maternelle, mais il devra faire sa place à travers le nouveau lot d'agneaux formé lors de son sevrage. Ainsi, une préparation optimale de la période présevrage offrira une transition plus en douceur favorisant, par le fait même, ses performances à venir. Et c'est d'ailleurs ici que vous entrez en jeu...



## Du solide au plus vite s.v.p...

Dès la première semaine de vie, des parcs à dérobée doivent être installés dans chacun des parcs d'agneaux. Ils pourront ainsi débiter l'alimentation solide par l'apport en concentrés qui varieront entre 18 % et 19 % de protéines brutes. De nombreuses études démontrent qu'une alimentation à base de concentrés débutant très tôt permet un développement plus efficace des papilles du rumen et conduit, par conséquent, à de meilleures performances zootechniques postsevrage.

## Un aliment qui donne le goût d'être consommé...

L'aliment servi doit être appétant pour le jeune agneau qui n'a jamais consommé autre chose que du lait, et sans compter qu'il est particulièrement pointilleux! Sa consommation étant très faible à cet âge, l'aliment doit également être le plus homogène possible (ex. : moulée commerciale cubée). En lui fournissant une ration équilibrée dans chacune des bouchées, on s'assure que l'animal absorbera tous les nutriments essentiels à sa bonne croissance.

## La quantité clé du sevrage : 250 g de concentré/tête/jour minimum...

Il s'agit-là d'une bonne quantité de référence à suivre avant le sevrage afin de s'assurer une transition plus modérée vers la phase d'engraissement. On parle bien ici d'une quantité minimale, ce qui implique que si les agneaux en consomment davantage, c'est un excellent point. Alors, ne laissez jamais les mangeoires à dérobée vides ou, si vous préférez, servez les agneaux à volonté !

## Le summum de vos fourrages...

Il ne faut pas avoir peur de fournir son fourrage de meilleure qualité (foin < 32 % à 34 % ADF) aux agneaux avant le sevrage. Cela favorise leur consommation alimentaire et il est peu probable que la quantité minimale qu'ils consommeront mette votre inventaire à zéro !

Un jeune fourrage se consomme davantage et permet de tempérer un pH ruminal bas résultant de la dégradation des glucides alimentaires. On limitera ainsi les problèmes causés par de l'acidose.

## Traités aux petits oignons...

Il est payant de bien traiter ses agneaux afin d'optimiser leur croissance présevrage et, par conséquent, postsevrage. Assurez-vous donc d'avoir un environnement confortable (paille propre et sèche avec lampes chauffantes si nécessaires), des mangeoires accessibles à un plus grand nombre d'agneaux en même temps (dans le sens de la longueur), des aliments (concentrés et fourrages) toujours frais (dans le cas de fourrages, les refus peuvent grimper à plus de 50 %) et un accès à de l'eau propre en tout temps s.v.p. !

***Vous saviez que plus l'agneau est jeune, plus il convertit rapidement les aliments en muscle ?***

***Alors, qu'attendez-vous pour introduire les concentrés ?***

**Une alimentation selon le choix de gestion de l'entreprise...** La phase postsevrage offre un peu plus d'opportunités quant aux choix de régimes alimentaires que l'on souhaite instaurer dans notre élevage. Toutefois, certains éléments doivent être pris en compte afin d'optimiser la phase d'engraissement et ainsi livrer des agneaux plus payants !

L'alimentation  
POSTSEVRAGE...  
des conseils faciles  
à adopter !

**Croissance rapide ou modérée ?** Lorsque l'on parle de croissance « **Rapide** », on fait ici référence au fait que les agneaux sont nourris en grande partie avec une ration à base de concentrés (autour de 85 %) et peu de fourrages (autour de 15 %). Le but est d'optimiser la croissance et le gain de poids de l'agneau. À l'inverse, une croissance « **Modérée** » préconise une alimentation valorisant davantage les fourrages (ex. : 40 % concentrés et 60 % fourrages).

**Si vous optez pour la croissance RAPIDE...**  
Sachez que :

**Si vous optez pour la croissance MODÉRÉE...** Sachez que :

- ◆ Malgré une alimentation essentiellement à base de grains, d'autres aspects de production sont également à considérer si l'on désire optimiser ses performances de croissance, tels que le potentiel génétique du cheptel (utilisation d'un bélier terminal de race pure et évalué) et l'environnement (suivi des normes de densité, de ventilation et d'hygiène). Sans le respect de ces éléments, les agneaux ne pourront exprimer leur plein potentiel de croissance.
- ◆ La ration devra contenir entre 17 % et 18 % de protéines brutes du sevrage jusqu'à un poids de 30 kg. Le fourrage ne devrait pas dépasser plus de 34 % d'ADF. À ce stade, l'agneau convertit très efficacement les aliments en muscles.
- ◆ À partir de 30-35 kg, l'apport en protéines brutes pourra être abaissé à environ 15 % puisque le dépôt en muscle est diminué. **ATTENTION** : un apport en protéines brutes insuffisant aura pour effet de produire des carcasses plus grasses et générer des gains plus faibles.
- ◆ L'alimentation doit être offerte à volonté au moins jusqu'à la phase de finition (entre 35 à 40 kg). On attend ici par « À volonté » le fait de s'assurer d'avoir des aliments frais (concentrés et fourrages) en tout temps dans les mangeoires. L'eau devra être également à volonté !

- ◆ Vous devrez **obligatoirement** offrir un fourrage (foin et ensilage ayant un maximum de 32 % d'ADF) ou pâturage (entre 5 cm et 15 cm de hauteur) jeune et d'excellente qualité, et ce, pour toute la période d'engraissement. Dans le cas contraire, il est possible d'observer des gains aussi faibles que 50 à 60 g/jour.

**Qu'en est-il de l'alimentation à base de fourrages... de beaucoup de fourrages ?** Dans le cadre du projet « Valorisation des ressources fourragères chez les agneaux lourds à l'engraissement<sup>1</sup> », réalisé par Joannie Jacques, agr., M.Sc. nous avons pu en savoir davantage sur les impacts de l'engraissement à base de fourrages. Le projet comprenait 4 groupes d'agneaux alimentés selon les différents traitements : **Conventionnel** : concentrés et foin à volonté; **60 % fourrages** : ration composée de 60 % de foin et 40 % de concentrés; **Affouragement** : affouragement (herbe fraîche à volonté en bergerie) – ce groupe servait uniquement de témoin au groupe sur pâturage; **Pâturage** : pâturage en gestion intensive – rotation aux 24 h. Dans le cadre de ce projet, tous les agneaux ont été abattus à un poids fixe de 47 kg. Référez-vous au **tableau 1** pour connaître les performances des différents traitements. Le **tableau 2** présente un résumé des résultats de ce projet.

<sup>1</sup> « Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ? », Ovin Québec, Édition de l'hiver 2010, « Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quel coût ? », Ovin Québec, Édition de l'été 2010

**Tableau 1 : Performances des différents traitements.**

Paramètres	Traitements		
	Conventionnel (concentrés à volonté)	60 % fourrages	Pâturage
GMQ (g/jr)	449 <sup>c</sup>	347 <sup>b</sup>	295 <sup>a</sup>
Âge à l'abattage (jr)	105 <sup>a</sup>	122 <sup>b</sup>	145 <sup>c</sup>
Poids carcasse (kg)	21,2 <sup>c</sup>	19,5 <sup>ab</sup>	20,4 <sup>bc</sup>
Rendement carcasse (%)	45,0 <sup>b</sup>	41,6 <sup>a</sup>	43,2 <sup>ab</sup>
Gras dorsal (mm)	11,2 <sup>b</sup>	7,3 <sup>a</sup>	4,6 <sup>a</sup>
Indice	102,4 <sup>b</sup>	102,5 <sup>b</sup>	98,6 <sup>a</sup>

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements.

**Tableau 2 : Résumé des résultats du projet**

Alimentation conventionnelle (concentrés à volonté)	
Avantages	Inconvénients
Meilleur GMQ	Coût d'alimentation plus élevé
Agneaux atteignent le poids d'abattage plus rapidement (40 jours plus tôt que sur pâturage)	Agneaux généralement plus gras (une bonne régie en finition permet de limiter le dépôt adipeux)

Alimentation à base de fourrages (60 %)	
Avantages	Inconvénients
GMQ intermédiaire entre le régime conventionnel et le pâturage	Poids carcasse et rendement carcasse inférieurs aux agneaux alimentés aux concentrés, mais similaires à ceux élevés au pâturage
Agneaux généralement moins gras et dont l'indice de classification est comparable à celui des agneaux nourris aux concentrés	Âge à l'abattage des agneaux plus tardif par rapport aux agneaux sous le régime conventionnel (17 jours plus tard), mais supérieur à celui des agneaux au pâturage
Coût d'alimentation intermédiaire entre le régime conventionnel et le pâturage	

Alimentation sur pâturage	
Avantages	Inconvénients
Poids carcasse, rendement carcasse et conformation similaires aux agneaux élevés de manière conventionnelle	Nécessite de bonnes installations (clôtures, points d'eau, ombrage) ce qui peut nécessiter des frais d'investissement plus ou moins élevés pour la mise en place
Coût d'alimentation moindre pour l'élevage sur pâturage	GMQ moindre que pour ceux sous alimentation aux concentrés ou nourris à 60 % de fourrages
Permet de libérer une partie de bergerie pour procéder à l'écurage et la désinfection pendant la période de croissance	Demande une régie intensive de l'herbe nécessitant du temps de planification. Le défi : Maintenir une excellente qualité d'herbe et en quantité suffisante tout au long de l'été pour obtenir de bonnes performances
Agneaux déposent généralement moins de gras de couverture	Agneaux généralement trop maigres pouvant occasionner un indice de classification en dessous de 100 si aucun concentré n'est offert en finition
Agneaux peuvent faire davantage d'exercice	Parasitisme et prédation à surveiller

### Qu'a-t-on dévoilé sur les paramètres de croissance ?

Tel qu'attendu, le GMQ des agneaux alimentés de manière conventionnelle a été supérieur (autour de +150 g) à celui de ceux nourris au pâturage. De ce fait, les agneaux recevant des concentrés ont atteint le poids d'abattage visé plus rapidement (environ 40 jours plus tôt) que le traitement étant exclusivement à l'herbe. Les agneaux nourris avec une ration composée de 60 % de foin et de 40 % de concentré ont eu des performances intermédiaires. Fait intéressant, les agneaux alimentés au pâturage ont performé de manière équivalente à ceux sous le traitement affouragement en bergerie. Les conditions ambiantes extérieures (température, insectes, intempéries, etc.) et l'exercice n'ont donc pas affecté le gain de poids des agneaux.

### Qu'en est-il de la carcasse ?

On constate que pour un même poids vif d'abattage, les agneaux alimentés aux concentrés à volonté ont à la fois un poids carcasse et un rendement carcasse (poids carcasse/Poids vif \*100) supérieurs aux agneaux alimentés avec 60 % de fourrages. Cette différence s'explique par le fait que le système digestif d'un animal qui consomme davantage de fourrages (le cas des agneaux avec 60 % de fourrages) est plus développé, donc il représente une plus grande proportion du poids vif de l'animal affectant ainsi à la baisse les deux paramètres évalués. Il faudrait donc prévoir un poids d'abattage plus élevé pour des agneaux nourris à plus de 60 % de fourrages afin d'atteindre le poids carcasse adéquat lors de la classification. Par ailleurs, on n'observe aucune différence significative pour les mêmes paramètres (poids carcasse et rendement carcasse) pour les agneaux sur pâturage comparativement à ceux alimentés aux

concentrés ou encore avec la ration à 60 % de fourrages. Les agneaux sur pâturage ayant l'avantage de sélectionner les parties les plus digestibles des herbes, leur système digestif est donc légèrement moins développé que les agneaux alimentés aux fourrages récoltés. De plus, dans le cadre du projet, les agneaux élevés au pâturage ont obtenu des indices de classification significativement inférieurs aux autres traitements. Ces agneaux ont déclassé, non pas au niveau de leur musculature (conformation similaire pour tous les traitements), mais dû à leur dépôt graisseux inférieur à ce qui est recherché par l'industrie. Il aurait été utile, lors de la phase de finition pré-abattage de ces agneaux, d'incorporer un peu de concentrés dans la ration pour permettre une déposition de gras adéquate. En réalisant ce simple ajustement, les pertes économiques liées à l'obtention d'indices inférieurs à 100 auraient pu être évitées.



**La restriction en phase de finition... Pour qui ? Pourquoi ?** La restriction alimentaire consiste à réduire GRADUELLEMENT l'apport de concentrés des agneaux en finition soit à partir de 35 à 40 kg. À ce stade, l'agneau dépose davantage de gras et, à l'inverse, le dépôt musculaire est réduit. La restriction peut donc être une option intéressante et payante pour limiter les dépôts adipeux trop importants sur la carcasse.

### **Ce n'est pas donné à tous d'être gras !**

Évidemment, ce n'est pas tous les agneaux qui sont prédisposés à produire une carcasse dont le niveau de gras est source de perte économique pour l'entreprise. La nécessité d'appliquer la restriction alimentaire dépendra d'ailleurs du sexe, de la race et du poids des agneaux élevés. Cette pratique n'est donc pas applicable nécessairement à tous les agneaux, d'où l'importance d'avoir un bon suivi de l'état d'engraissement de ses agneaux tout au long de la phase de finition.

### **Le sexe... si on pouvait le choisir !**

*Eh non, ce n'est pas encore possible !* Il faut donc adapter plutôt notre façon de faire en bergerie. Par exemple, en sachant que les femelles sont plus grasses lorsqu'abattues au même poids que les mâles, on doit conséquemment les sortir à un poids plus léger et, bien souvent, appliquer la restriction alimentaire. Ainsi, on a tout intérêt à séparer les lots en fonction du sexe : cela augmente l'efficacité de la gestion de l'état d'engraissement (poids cible, GMQ, gras de couverture) et réduit les coûts alimentaires liés à la baisse de l'apport en concentrés. On pourra viser 46-48 kg pour les femelles et 50-53 kg pour les mâles.

### **Une autre belle occasion de valoriser ses fourrages...**

Le fait de réduire GRADUELLEMENT les concentrés servis ne doit pas impliquer pour autant la réduction des fourrages. Bien au contraire, c'est le moment de favoriser un apport encore plus généreux en fourrages de qualité (< 34 % ADF). Il importe également de servir celui-ci avant les concentrés, ce qui évitera que les agneaux ne se gavent une fois les concentrés servis et qu'ils ne se retrouvent avec des problèmes de santé tels que l'acidose ou l'entérototoxicité.

### **Concentrés, fourrages... et quoi encore ?**

Essentiellement, la ration qui est servie aux agneaux à l'engraissement, qu'elle soit un mélange produit à la ferme ou encore acheté en meunerie, devra offrir un apport complémentaire en minéraux majeurs, en oligoéléments et en vitamines. Ceux-ci pourront être offerts sous forme cubée, en blocs ou encore en poudre. À vous de choisir ce qui convient le mieux à votre système de régie ! Il ne faut pas oublier de fournir de l'eau propre et fraîche à volonté ; elle permet d'assurer une meilleure consommation de l'animal.

**Alimentation et régie d'élevage... l'une ne va pas sans l'autre !** Bien que la gestion de l'alimentation demeure un élément primordial à l'obtention d'une bonne croissance et d'une belle qualité des agneaux, le mode de régie d'élevage adoptée entourant la période d'engraissement se veut un aspect tout aussi important. C'est la maîtrise optimale de ces deux éléments qui garantira la rentabilité des agneaux vendus.



### **Les femelles d'un bord; les mâles de l'autre !**

Comme déjà mentionné plus haut, la séparation selon le sexe est une pratique payante. Elle permet, entre autres, d'alimenter les deux groupes de façon respectueuse, limitant dans certains cas les femelles, et de combler les besoins souvent plus importants chez les mâles.

### **De l'espace suffisant pour un meilleur gain...**

Le respect de la densité dans les parcs joue un rôle très important sur les performances des agneaux à l'engraissement. Il est démontré que l'entassement des agneaux a un impact négatif sur le GMQ de l'animal et, par conséquent, sur sa durée d'engraissement. Également, une densité trop grande occasionnera une augmentation de la charge bactérienne dans l'environnement et augmentera ainsi le risque de développer des maladies. Il faudra donc respecter la norme de

0,75 à 0,90 m<sup>2</sup>/tête pour les agneaux dans les parcs d'engraissement.

### **Tout le monde à table...**

L'espace mangeoire est également un élément essentiel à considérer dans la régie d'élevage de ses agneaux. Il est bon de savoir que si ces derniers sont alimentés à volonté, l'espace mangeoire devra offrir l'équivalent de 5 à 7 pouces/tête. Dans le cas où on applique la restriction, cette valeur devra être ajustée à un minimum de 10 pouces/tête. Les agneaux ne recevant pas les aliments à volonté auront tendance à manger tous en même temps une fois le repas servi : il faut donc s'assurer qu'ils puissent tous avoir accès en même temps à la mangeoire.

### **Un corps sain dans un environnement sain !**

Il est essentiel d'offrir aux agneaux un environnement confortable, propre et sec (paillage aussi souvent que nécessaire !). Il s'agit-là d'un élément

majeur visant à contrer les problèmes de maladies souvent retrouvés en parc d'engraissement. La ventilation devra également être ajustée afin d'offrir un bon échange d'air dans les parcs sans pour autant occasionner de courants d'air froid qui sont souvent néfastes, voire mortels, pour les agneaux. La mise en place d'un plan de prévention de la mortalité avec son vétérinaire praticien pourra être opportune afin de réduire les incidences liées aux pertes d'agneaux, si celles-ci se retrouvent au-dessus de 15 %.

### **On surveille de près tout ce qui bouge !**

Le suivi de près des agneaux à l'engraissement est sans aucun doute un gage de réussite puisqu'il permet de s'assurer de livrer des agneaux au meilleur poids et avec un état d'engraissement (gras de couverture) optimal. Il faudra donc le plus souvent possible : *observer, peser, toucher, livrer, observer, peser, toucher, livrer...*

**Enfin... des outils à votre disposition !** Afin de conclure en beauté ce survol de l'alimentation des agneaux, il est bon de connaître quelques outils de travail faciles à utiliser, dont le calculateur de GMQ décisif ou encore le calculateur de substitution alimentaire. Téléchargez-les gratuitement en vous rendant sur le site Internet du CEPOQ à [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com). (Section : Publications/Outils de régie).

**Le logiciel Ovation est maintenant disponible pour les producteurs et intervenants du secteur ovin. N'hésitez pas en faire l'essai gratuitement en le téléchargeant sur le site Internet du CEPOQ à [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)**

## Ferme Ovimax senc.

Josée Couture et Sylvain Blanchette

### Éleveur Arcott Rideau

- ✓ Une sélection basée sur les qualités maternelles, la conformation supérieur et la résistance à la tremblante.
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Statut Or - Maedi-visna
- ✓ PVCTT, niveau Certifié, voie 3



Suivez-nous sur  
facebook !

202 route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri, Québec, G0L 4A0  
418 498-9989 • fermeovimax@videotron.ca

## Vente de béliers Romanou pur-sang génomés RR - Semence provenant de France



### La Bergerie du Maple Leaf

Joindre Karine au 819 345-1021  
1437 route 210 | Sawyerville, QC | J0B 3A0

## BLACKIES SUFFOLKS

Pure Race Enregistré style « British »

Suivi GenOvis | Génotypé | IST

Béliers et agnelles disponibles

Possibilité de livraison

Cécile & James Blackie : 506 392-6263

lamb4ewe@nbnnet.nb.ca



[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca)

## Béliers DORSET RR

Troupeau exempt de Meadi visna : statut OR

- ✓ Très bons ISM et ISC
- ✓ Sélectionnés sur des critères de productivité
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

\*Meilleur troupeau maternel Dorset,  
concours Mérite Génovis 2012\*

Ferme Beausoleil enr. Michel Viens

210 Rg 4 Est

St-Joseph-de-Kamouraska Qc. G0L 3P0

418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Andrée Houle

559, rue des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9

### Éleveur Romanov

-Race prolifique, maternelle et désaisonnée

-Troupeau fermé et génotypé

-Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna

-Vente de femelles et béliers reproducteurs

-Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

Tél. : 819 849-3221 / Cell. : 819 578-3221

Télé. : 819 849-0475

froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
[www.bergeriedelestrie.com](http://www.bergeriedelestrie.com)

Vous désirez annoncer votre entreprise  
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/  
publications](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

## Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- ➔ musculature équilibrée
- ➔ lignées productives
- ➔ contrôle GenOvis
- ➔ gras dorsal
- ➔ œil de longe
- ➔ gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321  
joelmuc@hotmail.com

## Ferme Agnomont

- ✓ Éleveur Pur sang Suffolk
- ✓ Contrôle GenOvis
- ✓ Œil de longe
- ✓ Gras dorsal
- ✓ Béliers génotypés



fermeagnomont@outlook.com  
418 835-9653



## SERVICE SPÉCIALISÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET DE MANIPULATION DES MOUTONS

Un service de soutien permettant d'optimiser l'utilisation des divers équipements électroniques et systèmes de manipulation des ovins en bergerie.



### ÉQUIPEMENTS COUVERTS

- ◆ Bâtons de lecture RFID
- ◆ Indicateurs de balance électronique
- ◆ PDA et Psion Work about Pro
- ◆ Cellules de pesée et cage de balance
- ◆ Systèmes de corral
- ◆ Allées de manipulation



### SERVICES OFFERTS

#### ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

- ◆ Mise à jour des interfaces des différents équipements
- ◆ Prise d'inventaire de départ ou mise à jour du troupeau sur la base de données ATQ
- ◆ Pairage Bluetooth des bâtons de lecture et des indicateurs de balance
- ◆ Configuration des indicateurs de balance (GMQ, poids de vente, transfert de données, etc.)
- ◆ Établir une procédure de gestion des données efficace
- ◆ Optimiser l'utilisation des bases de données officielles (ATQ, GenOvis et CLRC)

#### ÉQUIPEMENTS DE MANIPULATION

- ◆ Évaluation de l'efficacité du système de balance
- ◆ Évaluation des systèmes et aires de manipulation
- ◆ Appui à la mise en place de plans d'aménagement d'aires de manipulation

### INSCRIVEZ-VOUS !

Sylvain Blanchette, aviseur technique, CEPOQ  
Tél.: 418 856-1200, poste : 227  
sylvain.blanchette@cepoq.com

*Informez-vous pour connaître l'aide financière disponible auprès de votre réseau Agriconsheils.*

  
CENTRE DE FORMATION AGRICOLE  
SAINT-ANSELME

INFORMATION ET INSCRIPTION  
Normand Bissonnette  
normand.bissonnette@cscotesud.qc.ca  
418 885-4517 poste 1661  
www.cfast-anselme.ca



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud

Diplôme d'études professionnelles en  
**PRODUCTION  
OVINE  
EN LIGNE**



*« Une expérience très  
enrichissante et inoubliable. »*  
Simon Roy, diplômé  
Ferme Morin Roy, Saint-Georges-de-Windsor

  
*Premier Choix*  
**AGRICOLE**  
Boutique agricole et équestre

Prix de laine:  
50-80 cents/livre

Pour tous vos besoins ovins...

Équipements de manutention, dépôt de laine, substitut de lait et beaucoup plus.

**A la recherche d'un directeur pour représenter le Québec Est**



Visitez nous sur [www.premier-choix.ca](http://www.premier-choix.ca) ou sur



5120 rue Martineau  
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9  
Tél : 450 796-4242  
Sans Frais : 888 796-4242  
Fax : 450 796-4243